

CAHIERS DU CENTRE DE GENEALOGIE PROTESTANTE

n°125 premier trimestre 2014

SOMMAIRE

Sommaire	1
- Correspondance de Christophe Justel avec André Rivet (fin) par Jean-Luc TULOT	2
- Histoire du protestantisme à Saint-Denis-les-Rebais par Robert MOUSSEAUX.....	12
- Famille Petitpierre, de Nantes par Denis VATINEL.	16
- Correspondance d'Antoinette Guillemar, femme de chambre de Charlotte Brabantine de Nassau, deuxième duchesse de La Trémoille par Jean-Luc TULOT	26
- Famille de Bessé, de Vendée par Denis VATINEL.	37
- Précisions sur la mort du chevalier Duroy en 1759 par Line et Pierre CANALE.....	46
- Le général Charles de Frégevillle par André ROUANET de VIGNE-LAVIT	47

Aucune reproduction intégrale ou partielle des articles parus dans les cahiers ne peut être faite sans autorisation de la SHPF. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs.

Cahier tiré à 160 exemplaires
Dépôt légal : mars 2014
Commission paritaire des publications et
agences de presse: certificat d'inscription n°65.361
Directeur de la publication :

Jean-Hugues CARBONNIER

Prix au numéro: 8,50 euros

**CORRESPONDANCE DE CHRISTOPHE JUSTEL
AVEC ANDRE RIVET**

Nous publions la fin de la correspondance entretenue entre Christophe Justel et André Rivet, présentée et annotée par Jean Luc Tulot.

1640 : A la suite de la mort de son père, cette année-là, Saumaise fit son dernier voyage en France. Dans son unique lettre de l'année, datée du 12 octobre, Justel fait part à André Rivet de la crainte des propositions, et des pressions dont Saumaise pourrait être l'objet en France.

**12 octobre 1640 - Paris
à Monsieur Rivet
à La Haye**

Monsieur,

La lettre qu'il vous a pleu m'escire du xxiiij du passé m'a esté bien rendue, et je vous en rends milles grâces de l'honneur de vostre souvenir, & de la bienveillance qu'il vous plaist me continuer. Je voudrois rencontrer les occasions qui me donneroyent les moyens de vous rendre quelque service selon mon désir & mon affection, que vous ne jugerez, s'il vous plaist, par la fréquence de mes lettres, mais par les effets.

*Quant à Monsieur de Saumaise, je croy qu'il n'a pas retrouvé le vent favorable, car nous n'avons [...], encore aucunes nouvelles de son passage¹. Je travailleray de tout mon pouvoir à le confirmer en sa résolution de retourner, & préfère le sçavoir à l'intérêt & je n'estime pas qu'icy il rencontre ce que peu estre quelques-uns luy pourroyent faire espérer pour le divertir. Je luy en diray mon sentiment. Ç'a esté bien à propos de l'engager à donner au public son livre *De Primatu*. Je l'ay pourtant convié à cela. Tout ce qu'il a fait jusques à ceste heure n'ayant esté que par occasion.*

¹ Saumaise avait traversé la mer du Nord et la Manche en un long voyage de dix-huit jours, à la fin de septembre, et au début d'octobre 1640. Arrivé en France, il s'était attardé à Rouen, en compagnie du conseiller au parlement Claude Sarrau, qui lui fit rencontrer Samuel Bochart, le neveu de Rivet. Ce n'est que le 28 octobre, qu'il arriva à Paris. Pierre-E. LEROY, *Le dernier voyage à Paris et en Bourgogne, 1640-1643, du réformé Claude Saumaise. Libre érudition et contrainte politique sous Richelieu, op. cit.*, p. 80-81.

Quand je l'auray gouverné, je vous en diray davantage, & vous honoreray tousjours ainsi que je doibs & demeureray,

Monsieur,

*Vostre très humble
& affectionné serviteur
Justel*

Paris, le 12 octobre 1640.

B. U. Leyde, BPL 302/123 (22)

1642 : Le duc de Bouillon avait été arrêté le 23 juin à Casal, et conduit à Pignerol, puis à Lyon, dans la forteresse de Pierres Encise, pour avoir été du complot de Saint-Mars contre Richelieu. Son emprisonnement, sa libération, vont être le thème principal des quatre lettres que Justel adressa cette année-là à Rivet. L'an 1642 fut également marqué par la mort, le 3 septembre à Sedan, d'Elisabeth de Nassau, l'âme de l'Eglise réformée de Sedan.

L'on notera aussi l'évocation, pour la première fois, par Justel, dans ses lettres, d'Hugo Grotius² qui devint une des bêtes noires d'André Rivet à la suite de la publication à Paris, de ses *Annotata ad consultationem Cassandri, scripta anno 1641*, petit in-8° de 61 pages.

**19 juillet 1642 - Paris
à Monsieur Rivet
à La Haye**

Monsieur,

Je vous rends mille grâces de l'honneur de vostre souvenir et de vostre dernier livre³ qu'il vous a plu de m'envoyer. M. Grotius méritoit ce solide [...] qui a attiré une si foible réplique⁴ qu'elle faict tort à sa réputation. C'est aux théologiens à se mesler de la Théologie. Vostre livre est estimé de tous, comme tout ce qui vient de vous, & de moy particulièrement qui vous honore il y a longtemps & je voudrois estre assez heureux de rencontrer quelques

² Hugo de Groot (1583-1645), dit Grotius, poète, philologue, historien, théologien, juriste, ancien adversaire politique de Maurice Nassau, était depuis 1634, ambassadeur de Suède à Paris. Il fit célébrer le culte dans son hôtel par l'ancien pasteur arminien de Sedan, François Dor, jusqu'à la conversion de celui-ci au catholicisme. C'est en 1640 qu'il s'engagea dans le dernier combat de sa vie : la réunion de toutes les confessions chrétiennes. H. J. M. NELLEN, *Hugo de Groot (1583-1645). De loopbaan van een geleerd staatsman*, Uitgeverij Heureka, Weesp, 1985.

³ Hugonis Grotii In consultationem G. Cassandri annotata. Cum necessariis animadversionibus Andreae Riveti. Accessit Tractatus de christianae pacificationis... vera ratione ab eximio quodam theologo ante annos LXXX editus, Lugd. Batavorum : ex officina Elseviriana, 1642.

⁴ *Hugonis Grotii Animadversiones in Animadversiones Andreae Riveti*, petit in-8° de 84 pages.

occasions de vous tesmoigner par mon service combien je suis,

Monsieur,

Paris, le 19 juillet 1642.

*Vostre très humble
& affectionné serviteur
Justel*

Monsieur vous pouvez juger la destresse où je suis de la détension de Monseigneur le duc de Bouillon⁵. Je crains pour luy la main de Dieu plus que celle des hommes qui n'agit que par sa volonté.

B. U. Leyde, BPL 302/124 (23)

**24 août 1642 - Paris
à Monsieur Rivet
à La Haye**

Monsieur,

Les lettres de Madame la princesse d'Orange, qu'il vous a pleu me faire adresser, m'ont esté bien rendues & je les ay, moy mesmes, présentées à Monsieur de Chauvigny⁶, aussi bien que celles de Monseigneur le prince d'Orange. Elles ont esté bien receues, & Leurs Altesses obligent bien fort Monseigneur le duc de Buillon & toute sa maison par leur favorable & affectionnée recommandation, mais il faut faire plus en l'estat où est l'affaire & on se promet que Monseigneur le prince d'Orange enverra un expresse pour obtenir la liberté en cas d'innocence, ou la grâce en cas de conviction. Car on va travailler au procez & cela ira viste. Nous employons tous les preuves & tous les amis, mais l'aide n'est pas si considérable que ce qui ce qui viendra de de là.

Nous sommes entre la crainte & l'espérance, & je vous diroy que par une singulière providence de Dieu l'Eglise recueillie à Sedan subsiste aussi paisiblement, comme si le Seigneur du lieu estoit en liberté. Enfin, Monsieur du Moulin s'affaiblit de jour à autre & ceste Eglise s'en trouve privée, aussi bien que le public auquel il a si longtemps & si vaillamment servi. J'ay sceu [que] ous avez esté incommodé de la goutte. Je prie dieu vous soulager & conserve pour le bien de son Eglise.

Monsieur,

*Vostre très humble
& affectionné serviteur
Justel*

Paris, le 24 aoust 1642.

Avec vostre permission, Mademoiselle Rivet trouvera icy mes biens humbles baise mains. Je suis son serviteur.

B. U. Leyde, BPL 302/125 (24)

⁵ La nouvelle de l'arrestation du duc de Bouillon dut parvenir à Sedan le 9 juillet. Aussitôt la duchesse douairière de Bouillon écrivit à son frère le prince d'Orange, pour intervenir en faveur de son fils auprès de Louis XIII et de Richelieu.

⁶ Léon Bouthillier (1608-1652), comte de Chavigny, fils du surintendant Claude Bouthillier (1581-1652). Tous deux étaient des créatures de Richelieu, et furent disgraciés après la mort de Louis XIII.

19 septembre 1642 - Paris
à Monsieur Rivet
à La Haye

Monsieur,

J'ay bien receu toutes celles qu'il vous a pleu m'escire, ausquelles celle-ci servira de response, pour vous rendre mille grâce de l'honneur de vostre souvenir. Lorsque vostre dernier livre contre M. Grotius sera arrivé, je le mettray avec les précédents en ma bibliothèque avec l'estime que je fais de tout ce qui vient de vous.

Les affaires domestiques de M. de Saumaise à cause de la succession de feu M. son père le retiennent encore à Dijon. Je le conjure à les régler au plustost afin de s'en retourner par de là pour achever ses ouvrages encommencez. Il nous en donner de nouveaux, c'est bien son désir & son intention quoy que souvent traversé par son Eri⁷. Vous aurez bien tost M. Spanheim dont vostre Académie récoltera.

Voilà pour le public. Je vous diray le progrez de l'affaire de Monsieur le duc de Buillon. En suite de la recommandation de Monseigneur le prince d'Orange, il n'y aura point de condamnation contre luy, & sera mis en liberté, avec la grâce du Roy, aussi tost que de la part de Sa Majesté on aura receu garnison à Sedan. La seigneurie et la propriété luy demeureront entière pour ce demeurant toutes choses en mêmes estat, mesme pour la Religion, comme elles ont esté & sont encore à [...]. Il demeurera en France avec sa famille. Nous appréhendions plus de mal. L'entremise de M. le prince d'Orange a esté bien mesnagée par M. d'Estrade, & la considération de S. A. y a grandement servi.

Voilà une maison bien humiliée, & par la perte de feu Madame⁸ qui y demouroit en bénédiction, & par ce changement notable qui rend le Roy maistre de la place, & la dedans Dieu conserve son Eglise. Car il y a ordre bien exprez d'y maintenir ceux de la Religion. M. Le Grand & M. de Thou ont eu la teste tranchée, ayant recogneu toutes choses à la confrontation. Le Roy profite, ceste campagne de deux places bien importantes : Perpignan & Sedan aux frontières des [...]. On est bien satisfait en nostre Cour des bonnes assistances que S. A. a rendu à Monsieur le maréchal de Guébriant. Sur ce je demeureray,

Monsieur,

Vostre très humble
& affectionné serviteur
Justel

Paris, le 19 septembre 1642.

B. U. Leyde, BPL 302/127 (25)

⁷ C'est le 17 novembre 1642 que Saumaise s'embarqua à Dieppe pour la Hollande. Pierre-E. LEROY, *Le dernier voyage à Paris et en Bourgogne, 1640-1643, du réformé Claude Saumaise. Libre érudition et contrainte politique sous Richelieu, op. cit.*, p. 103.

⁸ Elisabeth de Nassau, duchesse douairière de Bouillon est décédée le 3 septembre 1642. Cette mort était opportune pour Richelieu, car l'on sait qu'elle n'était guère inclinée à remettre Sedan à Louis XIII.

11 novembre 1642 - Paris
à Monsieur Rivet
à La Haye

Monsieur,

J'ay bien receu l'exemplaire qu'il vous a pleu m'envoyer de vostre dernier livre contre M. Grotius, qui a faict imprimer sa réplique, où il n'avance pas davantage qu'en ses précédents escrits. Je croy que vous en briserez là. Ceste construction nous a rendus plus sçavant & le public en fait profit, & je fais une singulière estime de ce qui vient de vostre part, estant plein de solidité.

Au reste, je vous diray que la garnison du Roy ayant esté rendue à Sedan, on a aussi tost élargi Monseigneur le duc de Buillon, qui estoit hier à Montargis pour y voir Son Eminence, de là il va droit à Rouci trouver Madame sa femme & sa famille qui s'y est retirée, & après quelque séjour ils passeront en Guyenne pour y faire désormais leur demeure ordinaire.

Il n'y a à Sedan autre changement que la garde, toutes choses y sont au mesme estat qu'auparavant. M. du Moulin honoré & respecté, à qui M. le cardinal Mazarin a fait dire que le Roy le prenait en sa protection. Il se porte mieux selon son indisposition.

Voilà un merveilleux changement en ceste famille illustre. C'est la main de Dieu. L'intervention de Leurs Altesses d'Orange a fait qu'il n'ay a point eu de condamnation contre M. de Bouillon, & le Roy luy a donné son abolition. Il demeure seigneur & propriétaire de Sedan, mais sa garde est au Roy, & de quelque façon cela se rapport au traité & la protection suivant laquelle on devoit recevoir le Roy à Sedan, fort ou foible & avec autant de ses serviteurs que bon luy semblera & tel nombre de gens de guerre qu'il jugeroit nécessaire pour son service. Cela s'est fait par une autre façon. Il faut louer Dieu de tout & attendant choses meilleurs d'une meilleure conduite, et de la bénédiction de Dieu, que je prie vous conserver pour le bien du public & de son Eglise. C'est,

Monsieur,

Vostre très humble
& affectionné serviteur
Justel

Paris, le XI octob. 1642.

B. U. Leyde, BPL 302/128 (27)

1643 : L'affaire du duc de Bouillon étant réglée, Christophe Justel, dans l'unique lettre qu'il adressa, cette année-là, à André Rivet, en revient à Grotius, remerciant Rivet de lui avoir adressé son dernier ouvrage contre lui. Il évoque également dans sa lettre, l'autre accommodeur de la religion, en l'occurrence La Milletière⁹. Avec satisfaction, il écrit que, tant Grotius, que La Milletière « n'ont trouvé aucun parmi nous qui se soient esbranlé de leurs écrits ».

14 mars 1643 - Paris
à Monsieur Rivet
à La Haye

Monsieur,

Je n'aurois demeuré jusques à présent à vous rendre grâces de vostre dernier livre contre M. Grotius¹⁰, que M. de Marcilly¹¹ m'a donné, sans une grande maladie, qui m'a cuidé être passé dans mon anclimatic, dont je ne fais que commencer à respirer. Dès que je seray un peu remis, je le liray & trouveray qu'il n'a plus rien à dire. Il a bien hazardé sa réputation mal à propos en chose inutile, non nécessaire, & hors de saison, & luy & M. de La Milletière n'ont trouvé aucun parmi nous qui se soient esbranlé de leurs écrits. Vous avez bien contribué à affermir la bonne cause, laquelle Dieu maintiendra à cette heure son œuvre, quelques oppositions que les ennemis de son nom y apporteront. Je le prie vous conserver longues années pour sa gloire & vous de me croire tousjours,

Monsieur,

*Vostre très humble
& affectionné serviteur
Justel*

Paris, ce 14 mars 1643.

B. U. Leyde, BPL 302/129 (28)

⁹ Théophile Brachet de La Milletière (1596-1666), ancien partisan d'Henri II de Rohan, rallié à Richelieu, plusieurs fois suspendu de la Cène, sera excommunié le 29 janvier 1645 par le synode de Charenton. Il exposa pour la première fois ses sentiments unionistes en 1634 dans *De universi orbis christiani pace et concordia per eminentissimum cardinalem ducem Richelium constituenda epistola ad eudem* qui fut imprimé en français l'année suivante avec les lettres de du Moulin et Rivet et les réponses à ceux-ci de La Milletière. Robertus J. M. van de SCHOOR, *The Irenical Theology of Théophile Brachet de La Milletière (1588-1665)*, Brill Academic Publishers, Leyden, 1995.

¹⁰ Il s'agit de l'*Examen animadversionum Hugonis Grotii, pro suis notis ad consultationem G. Cassandri. Accessit Prodromus adversus calumnias Th. Bracheti Milleterii*, publié comme le précédent à Leyde par les Elzevir. Petit in-8° de 168 pages.

¹¹ Hannibal de La Trémoille (1595-1670), vicomte de Marcilly, demi-frère bâtard du duc Henri de La Trémoille, avait été envoyé, à la fin de l'année 1642, à La Haye par celui-ci, pour aller voir son fils qui avait été grièvement blessé en duel par le prince de Radziwill, et régler la succession de son frère, Frédéric de La Trémoille, décédé à Venise des suites d'un duel, acheter des fournitures pour le château de Thouars en fin de construction, et acheter des chevaux pour la duchesse.

1646 : André Rivet fut nommé, cette année-là, par Frédéric-Henri de Nassau, curateur de l'illustre Ecole de Breda que celui-ci venait de fonder dans cette ville, afin d'en faire la capitale culturelle du Brabant du Nord. A la fin du mois d'août, Rivet dut quitter La Haye, pour exercer sa charge.

27 décembre 1646 – Paris
à Monsieur Rivet
à La Haye

Monsieur,

J'ay receu par M. de La Trônière¹² vostre dernier livre contre feu M. Grotius, qu'il vous a pleu m'envoyer, dont je vous rends mille grâces. Cet ouvrage est digne de vous, et tel qu'il convenoit pour rabbatre les acrimities de ce grand personnage, estimable en autre chose pour les grandes lumières d'esprit que Dieu luy avoit données, dont il a tant abusé pour déprimer la vérité & favoriser le papisme. Il luy a mal réussi & a mis sa réputation en mauvaise odeur, & n'étant celle de ceux qui luy ont si solidement respondu. Et maintenant vous avez besoing de vous reposer & de jouir de la douceur de vostre solitude après tant d'ouvrages si utiles que vous avez donné au public.

Je me prépare aussi à mi reposer ayant atteint la soixante septième année, après que j'auray mis la dernière main à l'affaire de Monseigneur le duc de Buillon, où je suis encore nécessaire, & qui est en bon train, les choses estant presque comuhées & en estat d'en espérer une bonne issue à son contentement.

Cela m'a destourné de donner au public cinq ou six collection grecques des canons que j'ay toutes prestes & qui serviront, & n'ont encores esté veues, entre autre celles de Joannis Presbyter Antiochatus, Scholasticus & Patriarcho Constantinopo & Tanus qui vivoit sous Justinien.

Au reste, Monsieur, M. Daubert¹³ vous a grande obligation du choix que vous avez fait faire de sa personne pour remplir, en vostre nouvelle académie de Breda, la place de premier professeur de droit, dont il est très capable & pour la parfaite cognoissance que j'ay de sa

¹² André Pineau, sieur de La Trosnière, originaire de Thouars, était le fils du docteur en médecine Mathurin Pineau et d'Anne Oyseau, et le neveu de la première femme d'André Rivet. Celui-ci lui avait procuré, à la fin de l'année 1644, une place auprès de Willem van Liere, sieur d'Oosterwijk, ambassadeur ordinaire des Etats généraux des Provinces-Unies à Paris, et il servait à Rivet d'intermédiaire dans la capitale. La correspondance qu'André Pineau entretenait avec son oncle est une source essentielle sur la vie de la communauté huguenote parisienne dans les années 1640-1650. Elle est consultable sur mon site INTERNET « Le Monde des La Trémoille ».

¹³ Johann-Heinrich Daubert (1610-1672), originaire d'Herborn, était docteur en droit de l'université d'Orléans. Après avoir enseigné le droit à Sedan, sur la recommandation de Rivet, il fut appelé à Breda pour y enseigner cette discipline. A la mort de Frédéric-Henri de Nassau, il prononça son oraison funèbre. Il fut recteur de l'Ecole illustre de Breda de 1648 à 1650. Il entra en 1651 au service du Landgrave de Hesse-Cassel. Il fut un curateur de l'Eglise de Marburg.

probité et de son mérite & de l'estime si régulière que je faist de vous, j'ose vous supplier de luy vouloir continuer vostre bienveillance, & m'obliger aussi de me croire tousiours,

Monsieur,

*Vostre très humble
& très affectionné serviteur
Justel*

Paris, le 27 décembre 1646.

Monseigneur le prince de Condé est mort depuis deux jours¹⁴, a esté malade peu de jours. Avec vostre permission, j'asseureray Mademoiselle Rivet & Mademoiselle du Moulin que je suis leur très humble serviteur & Mademoiselle Justel leur servante.

B. U. Leyde, BPL 302/130 (29)

**Sans date – Paris
à Monsieur Rivet
à Breda**

Monsieur,

Il faut joindre les armes aux lettres puisque Breda a garnison & académie. Nous disposons quelques escoliers pour y aller achever leurs estudes en droit, & voici un mien nepveu M. de La Provenchère qui a goût des lettres & veut apprendre le mestier de la guerre sous les commandements de Monsieur de Hauterive¹⁵, à qui j'escris pour avoir agréable qu'il le reçoive en sa compagnie, & je vous supplie, Monsieur, de luy tesmoigner vostre bienveillance & bon advis selon qu'il en pourra avoir besoing en sa conduite. Il est encore jeune, c'est pourquoy cela le tiendra en respect & je vous en auray obligation & demeureray,

Monsieur,

*Vostre très humble
& très affectionné serviteur
Justel*

Enfin l'accommodement de Monsieur le duc de Buillon est fait à son contentement, dont cy-après nous sçaurons les particularités¹⁶.

B. U. Leyde, BPL 302/134

¹⁴ Henri II de Bourbon, 3^e prince de Condé, fils d'Henri Ier de Bourbon-Condé et de Charlotte-Catherine de La Trémoille, cousin-germain du duc Henri de La Trémoille, est décédé le 26 décembre 1646 à Paris.

¹⁵ François de L'Aubespine, marquis d'Hauterive, était depuis 1615 le colonel du 3^{ème} Régiment français d'infanterie au service des Etats (Infanterie regiment 615 a, *De Nederlandse Regimenten*). Il était gouverneur de Breda depuis 1639.

¹⁶ Le 20 mars 1647, un premier traité avait été passé avec Frédéric-Maurice de La Tour d'Auvergne, lui accordant les duchés d'Albret et de Château-Thierry, pour le prix de sa renonciation de Sedan. Evénement qui permet de dater cette lettre.

1648 : C'est la dernière année pour laquelle nous avons des lettres de Justel à Rivet. Il y fait état d'Henri-Charles de La Trémoille, prince de Talmont, partant pour l'Allemagne, pour s'y marier avec sa cousine, Emilie de Hesse-Cassel. Mariage qui intéressait Rivet au premier chef, puisqu'il avait été le pasteur à Thouars, des La Trémoille, de 1595 à 1620, et qui en 1640, avait été le directeur de conscience du prince de Talmont, et l'ouvrier de son retour à la religion réformée.

17 mai 1648 – Paris
à Monsieur Rivet
à Breda

Monsieur,

La commodité du passage de Monsieur le prince de Talmond, qui m'a fait l'honneur d'admettre mon fils à sa compagnie, me luy a fait accorder ce petit voiage pour aller voir vos provinces et vos belles villes & mes anciens amis, entre lesquels comme je vous honore le plus, je luy ay commandé de vous rendre ses devoirs, & vous offrir son service. Il verra votre nouvelle Académie, laquelle par votre direction se rendra avec le temps très considérable ; & pourra bien passer en Hesse pour voir la solemnisation de ce mariage, que Dieu a permis pour affermir en la Maison de La Trémouille la vraye Religion, en quoy paroist la prudence de Madame de La Trémouille¹⁷. Et pour la considération de la Religion & d'une si haute alliance, je me tiendrois heureux¹⁸, si je pouvois rencontrer quelque occasion de vous servir. Je le ferois avec grande affection, laquelle, attendant, je demeureray,

Monsieur,

*Vostre très humble
& très affectionné serviteur
Justel*

Paris, le 17 mars 1648.

B. U. Leyde, BPL 302/132 (31)¹⁹

¹⁷ Le rôle de Marie de La Tour d'Auvergne (1601-1665), 3^e duchesse de La Trémoille, n'est pas apprécié à sa juste valeur par les historiens du protestantisme. Petite-fille d'une Bourbon-Montpensier, depuis que son époux était chevalier des ordres du Roi, elle faisait partie de la suite d'Anne d'Autriche, et forte de ses privilèges, elle avait pu obtenir la conservation des temples de Vitré et de Thouars, ce qui lui avait valu le titre de Reine des huguenotes. Elle était intervenue en 1646, dans la querelle théologique qui opposait Moïse Amyraut aux ministres orthodoxes, en invitant André Rivet à la modération. En 1649, elle chargea son fils, à son retour d'Allemagne, de persuader Guillaume Rivet, pasteur de Taillebourg, et Philippe Vincent, pasteur de La Rochelle, de mettre fin leur différend qui les opposait à Moïse Amyraut. Un accord fut conclu le 16 octobre à Thouars.

¹⁸ L'enthousiasme de Justel doit être tempéré par le fait qu'Henri-Charles de La Trémoille, à l'image de ses oncles, Bouillon et Turenne, supportait difficilement l'autorité maternelle. En 1670, cinq ans après la mort de celle-ci, il se fit catholique. Mais cette conversion ne lui attira pas la faveur de Louis XIV qui n'avait guère apprécié son soutien à la cause du prince de Condé jusqu'à la paix des Pyrénées, parce qu'il choisit pour abjurer, comme directeur de conscience, le très janséniste évêque d'Angers, Henri Arnauld, et que par la suite, il fit retraite auprès de l'abbé de Rancé.

¹⁹ Cette lettre de Christophe Justel a été publiée par Harcourt Brown dans son article : « Un cosmopolite du grand siècle : Henri Justel », BSHPF, 1933, tome, p. 187-201, p. 189-190.

9 novembre 1648 – Paris
à Monsieur Rivet
à Breda

Monsieur,

J'ay appris de mon fils, à son retour, le bon accueil qu'il vous a pleu luy faire et les tesmoignages de l'affection & bienveillance dont vous m'avez obligé depuis longtemps. Je vous en rends mille grâces, & voudrois estre assez heureux de vous pouvoir rendre quelques services selon vos mérites & mon inclination. J'en attendray les occasions qu'il vous plaira m'en présenter &, cependant, je ne négligeray point celles qui me pourront ayder & vous tesmoigner combien véritablement, je suis,

Monsieur,

*Vostre très humble
& très affectionné serviteur
Justel*

Paris, le 9 nov. 1648.

Madame la duchesse de La Trémoille ayant désiré de moy ce petit discours pour esclaircir les prétentions de ceste Maison sur le royaume de Naples, je vous en envoie un exemplaire. Il ordonne ses prétensions au rang que leur donne en France le titre de princes comme issus de cette Maison royale.

B. U. Leyde, BPL 302/133 (32)

Correspondance présentée et annotée par Jean Luc TULOT

La bibliographie concernant cette étude a été publiée dans le précédent cahier (n°124).

HISTOIRE DU PROTESTANTISME A SAINT-DENIS-LES-REBAIS

De 1520 à 1525, la Réforme se développe à Meaux, sous l'évêque Briçonnet, grâce à l'influence de Lefèvre d'Étaples et de Farel.

De 1525 à 1546, malgré la dispersion du cénacle, et le jugement de l'évêque, les idées évangéliques se propagent de maison en maison. En 1546, la première église évangélique de France est dressée dans le marché, selon le modèle de celle de Calvin. Quatorze membres seront brûlés sur la place.

De 1546 à 1560, la Réforme atteint la région de Saint-Denis-Les-Rebais, en raison de l'accueil de familles chassées de Meaux, de nombreux tisserands et marchands de toiles travaillant avec les commerçants meldois, et du seigneur huguenot de Chalendos, très proche, rallié à Condé, de la Ferté-sous Jouarre, le chef du parti huguenot en France.

En avril 1598, l'Édit de Nantes préparé à Montceaux-les-Meaux, par Forget, seigneur de Fresnes-sur-Marne, et secrétaire du roi, accorde aux huguenots, deux temples publics : Nanteuil-Chermont et Mortcerf. Depuis 1595, les pasteurs itinérants enregistrent les baptêmes et les mariages qui ont lieu dans les temples et les chapelles des seigneurs (Touquin, Lumigny, Chalendos, La Ferté-sous-Jouarre). On peut consulter les registres à la mairie de Mortcerf.

En octobre 1685, révocation de l'Édit de Nantes. De nombreuses familles partent pour l'étranger, vers la Suisse et l'Allemagne (plus de 40 personnes : Jolly, Ducorbier, Lefebvre, Dupuis, Maqueret, Lemaire, Savery, Thierry). Isaac Jolly a été bourgmestre de Neu-Isenburg, près de Francfort, six fois à partir 1702. Jules Jolly, professeur de Droit, ministre de Bismarck, a préparé l'armistice avec la France, au château de Ferrières en Brie, en 1871, et signé le traité à Versailles. Voir aux Archives départementales, à Melun, la généalogie Jolly, établie en Allemagne en 1937, 250 familles issues de Jean Jolly de Saint-Denis les-Rebais.

De 1685 à 1787, période du désert. Au début, quelques abjurations de couples sont enregistrées. Tous les enfants sont baptisés obligatoirement par le prêtre. A partir de 1715, plus de mariages à l'église. Les enfants sont déclarés bâtards, naturels, illégitimes, d'une copulation illicite de parents de la R.P.R., non mariés, hors église. Dans leurs familles, les couples sont considérés mariés, quand un contrat a été signé devant un notaire.

Des couples se rendent à pied à Tournay, à la frontière, pour recevoir la bénédiction d'un pasteur. Cette ville est une place forte espagnole ou autrichienne. Beaucoup de mercenaires suisses protestants ont le droit d'avoir un pasteur. En 1732, neuf couples de Saint-Denis qui avaient réussi à franchir la frontière, et entrer dans Tournay, sont retenus prisonniers au retour. Pour prendre la Cène, de temps en temps, les fidèles se rendent à la Chapelle de l'ambassade de Hollande à Paris.

Les décès sont rarement déclarés ; les morts sont enterrés dans les jardins, à la tombée de la nuit, selon la loi.

En 1768, un pasteur du désert, Charmuzy, formé à Lausanne, réorganise l'église. Des anciens sont nommés ; un lieu de culte est aménagé chez Ducorbier au hameau du Ménillot. Un règlement est adopté ; le diaconat est prioritaire.

En 1771, au cours d'une dragonnade, des fidèles sont arrêtés, emprisonnés, puis libérés un peu plus tard, contre une rançon. La même année, les couples Baudoin et Ducorbier, sur plainte du prêtre, pour refus de baptême, seront expulsés de France et accueillis à Amsterdam.

Vers 1780, un nouveau pasteur du désert, Jean-Baptiste Hervieux, formé à Lausanne, s'installe à la Ferté-sous-Jouarre, puis quelques temps à Saint-Denis où son deuxième fils naîtra, baptisé par le curé du village le 28 avril 1782. En 1788, il s'installe à Meaux où 450 couples ont fait réhabiliter leur mariage. A Saint-Denis-les Rebaïs, 50 couples ont retrouvé leurs droits civils avec l'Édit de tolérance de 1787.

Le pasteur Hervieux, épris de justice et de liberté, sera candidat aux élections de 1790, et élu au Conseil général à Melun. Devenu personnage politique, il sera guillotiné en 1794, pour propos jugés favorables au roi.

Après le Concordat de 1802, et les articles organiques de 1803, une grande église consistoriale protestante est créée en 1804, avec Monneaux (près de Château-Thierry) comme capitale. L'église de Villeneuve-sous-Bois (hameau de Saint-Denis) est membre de la 3ème section avec Meaux, Nanteuil, Quincy, la Ferté-sous-Jouarre et Saacy-sur-Marne.

En 1808, deux anciens Bonnefoy et Ducorbier, achètent au nom du consistoire, l'ancien pressoir de l'abbaye de Rebaïs au lieu dit Vautavone. Il avait été vendu en 1791, comme bien national. Ils demandent au conseil municipal de prendre à sa charge le montant des frais de restauration, et d'aménagement en temple. C'est d'abord un refus, mais après l'intervention du sous préfet, le conseil accepte le devis.

Le 21 juillet 1811, le temple est inauguré en présence des autorités civiles et religieuses, et de la garde nationale. C'est le premier reconstruit en Ile de France.

En 1812, le pasteur Nicolas Hervieux, formé à Lausanne, fils du pasteur guillotiné, présente à la mairie une autorisation préfectorale pour faire le culte. Il desservira la communauté jusqu'en 1837.

En 1830, le conseil municipal autorise l'aménagement d'un cimetière dans le jardin du temple. Il remplace celui de Villeneuve-sous-Bois, créé au XVIIème siècle et attribué au couvent de Rebaïs à la Révocation.

En 1837, M. Bastie est le premier pasteur titulaire, nommé par le ministre des cultes.

En 1838, il ouvre une école protestante dans une grange, malgré l'opposition du maire.

En 1846, sous le ministère du pasteur Antoine Robert, une école est construite, aux frais des membres de l'église, par une souscription sur trois ans. Elle sera l'objet de nombreux litiges pendant cinquante ans.

De 1858 à 1859, un nouveau temple est construit par la commune, avec la participation des paroissiens, dans le jardin de l'école.

En 1882, l'école est laïcisée sous Jules Ferry.

En 1890, le Conseil d'État rétablit l'école supprimée par le conseil municipal.

En 1906, après la loi de séparation, l'association cultuelle constituée, déclarée au journal officiel, remplace l'ancien consistoire, et reste propriétaire de ses biens (temple, école, cimetière).

En 1908, le pasteur Jules Pinhède, nommé en 1906, fait entreprendre, par le conseil presbytéral, la construction d'un presbytère, aux frais des membres de l'église (15 000 F), inauguré en 1911.

En 1913, le pasteur crée une association sous la loi de 1901, appelée La Fraternelle, pour organiser des loisirs culturels et sportifs de la jeunesse. Il fait construire une grande salle, dite "hangar", dans le jardin du presbytère. Un arrêt du Conseil d'État confirme que l'ERF de Saint-Denis-les-Rebais est bien propriétaire du temple, de l'école et du cimetière, contre l'avis du maire, du préfet et du ministre des cultes, qui sont déboutés de leur demande.

En 1914, l'ERF étant favorable à la laïcisation de toutes les écoles, le conseil presbytéral propose de céder à la commune, contre une indemnité, l'école de Mazagran anciennement protestante. Le maire refuse. Grâce à la médiation du sous-préfet de Coulommiers, le conseil municipal accepte la proposition, et versera 1500 Fr à l'ERF et 500F à la caisse des pauvres.

En 1916, mort du pasteur Pinhède à Verdun

En 1924, au cours des ministères des pasteurs Mermod, Monteil et Fargues, c'est l'exode rural et la diminution importante du nombre de foyers protestants. L'église ne peut plus assurer financièrement un poste pastoral à temps complet.

De 1945 à 1951, le pasteur Vernier assure la desserte en demi-retraite. Après son départ, l'église est rattachée à celle de Nanteuil-les-Meaux.

En 1963, le presbytère de Mazagran est vendu pour permettre la construction d'un nouveau, à Coulommiers.

En 1965, il est inauguré sous le ministère du pasteur Cadier, la cérémonie étant présidée par Mr Roger Barbéry, ancien pasteur.

En 1987, pose d'une plaque au cimetière de Vautavone, à l'emplacement du premier temple reconstruit en Ile-de-France en 1811, et commémorant l'Édit de tolérance de 1787.

En 1992, culte de reconnaissance présidé par le pasteur Armand Lopez, après la restauration totale du temple, grâce aux subventions des pouvoirs publics (commune, conseil général et régional).

En 1996, modifications des statuts. Nanteuil et Saint-Denis constituent une seule église. Le comité directeur gère le patrimoine de Mazagran.

En 1998, après d'importants travaux de restauration de la salle (maçonnerie, électricité, chauffage) le certificat de conformité est accordé. La salle pourra être louée pour des réunions familiales.

Le 11 Novembre 2004, en présence de nombreuses délégations civiles et militaires, une plaque commémorative a été posée sur le mur du presbytère, sa maison natale, à la mémoire d'Edmond Pinède, général de division et compagnon de la libération. Il était le fils de Jules Pinède, nommé pasteur à Mazagran, en 1906, et tué à Verdun en 1916.

Robert MOUSSEAU

* * * * *

**FAMILLE PETITPIERRE
DE NANTES**

Henri David PETITPIERRE, maire de Verrières en Suisse, (1726-1759), mort à Verrières, le 23 mai 1761, épouse **Suzanne Marie PETITPIERRE**, morte en 1764, fille de Claudy PETITPIERRE, justicier dont :

Pierre PETITPIERRE, pasteur (consacré en 1731), de Tournai, de l'Eglise française de Dundalk en Irlande, à Neuchâtel (1759-1779) °Couvét (Suisse), 5 mars 1707, mort à Neuchâtel (Suisse), le 4 avril 1779, épouse à Dublin, c.1739, **Renée Rose QUERQUI**, réfugiée en Irlande, fille de François Alexandre QUERQUI, écuyer, sieur de Challais (en bas-Poitou), mousquetaire noir, réfugié à Dublin en 1735, et de Françoise Aimée BOUSSEAU, remarié en 1758, avec **Marie MONTANDON**, °1710, morte à Neuchâtel en 1775, fille de Simon MONTANDON et de Judith DARDEL, dont :

1. **Henriette PETITPIERRE**, morte jeune.
2. **Jeanne PETITPIERRE**, morte jeune.
3. **Anne Elisabeth PETITPIERRE**, (du 1er lit), épouse **Daniel de MEURON**, pasteur, °1744, mort en 1820, fils d'Abraham MEURON et de Madeleine FAVARGER.

David François PETITPIERRE, dont :

1. **Marie Henriette Anne PETITPIERRE**, °Couvét (principauté de Neuchâtel) 27 octobre 1769, morte à Nantes, le 15 janvier 1826, épouse à Neuchâtel (Suisse), le 29 juillet 1795, **Abraham Louis Ferdinand FAVRE**, °Couvét (principauté de Neuchâtel), 20 septembre 1768, mort à Rezé, le 18 novembre 1835, fils d'Antoine FAVRE et de Marguerite Henriette PETITPIERRE ; remarié à Nantes, le 22 avril 1831, avec **Jeanne Marie TOUCHEROND**, °Nantes, 24 avril 1807, fille de Jean-Baptiste TOUCHEROND et de Jeanne PERROTIN ; remariée à Nantes, après 1836, avec **Auguste GOILLANDEAU**, horloger.

Samuel PETITPIERRE, mort en 1720, épouse **Elisabeth BOREL**, dont :

1. David PETITPIERRE, horloger et lieutenant qui suit ;

David PETITPIERRE, horloger et lieutenant de la compagnie de grenadiers et de la milice bourgeoise à Couvet, bourgeois de Couvet (principauté de Neuchâtel) °Couvet 17 août 1711, mort à Couvet, le 15 juin 1771, épouse à Couvet, le 14 août 1737, Marguerite CHIFFELY, °La Neuveville, morte à Couvet, le 10 février 1787, fille de Tobie CHIFFELY, marchand horloger à Berne, dont :

1. Simon Louis PETITPIERRE, bourgeois de Neuchâtel en 1772, manufacturier d'indiennes à Nantes °Couvet (principauté de Neuchâtel) 9 décembre 1742, mort à La Courneuve du Bignon (Loire-Atlantique), à l'âge de 37 ans, le 23 octobre 1780.

Il vient à Nantes vers 1763, travaille dans la manufacture d'indiennes de François et Moïse Gorgerat, et crée une manufacture d'indiennes dans l'Ile de Vertais, à Saint-Sébastien-sur-Loire, avec son frère, en 1772, qui suit ;

2. Ferdinand PETITPIERRE, manufacturier d'indiennes à Nantes, lieutenant des milices bourgeoises, °Couvet (principauté de Neuchâtel), 17 mars 1747, b 26 mars 1746, mort à Saint-Sébastien-sur-Loire par noyade, à l'âge de 57 ans, le 12 vendémiaire an 12 (16 octobre 1804). Il vient à Nantes vers 1763, travaille dans la manufacture d'indiennes de François et Moïse Gorgerat, et crée une manufacture d'indiennes, dans l'Ile de Vertais à Saint-Sébastien-sur-Loire, avec son frère, en 1772, qui suit ;

3. Marguerite Henriette PETITPIERRE, °Couvet (principauté de Neuchâtel) 26 novembre 1737, morte à Nantes, le 8 novembre 1827, épouse à Couvet, le 10 mai 1766, **Antoine Abraham FAVRE**,¹ manufacturier d'indiennes à Nantes (1794-1803), °Couvet 16

¹ dont :

- 1. Julie Françoise FAVRE** (du 1er lit), °Couvet (principauté de Neuchâtel) b 5 février 1757.
- 2. Rose Marguerite FAVRE**, demeurant à Nantes rue de Vertais (1809), °Couvet (principauté de Neuchâtel) 2 mars 1767, b 14 mars 1767, morte à Nantes, veuve, à l'âge de 81 ans, le 11 mai 1848, inhumée au cimetière familial de Saint-Sébastien-sur-Loire.
- 3. Suzanne Julie FAVRE**, °Couvet (principauté de Neuchâtel), b 28 janvier 1771.
- 4. Suzanne Marianne FAVRE**, °Couvet (principauté de Neuchâtel) 1er mai 1773, morte à Paris, le 28 février 1830, épouse à Nantes, le 12 mars 1792, **Vincent Joseph ROUSSEAU de La Brosse**, écuyer, seigneur de Varennes, négociant à Nantes 1792, °Angers 12 avril 1753, mort à Nantes, le 22 juin 1798, fils de Pierre ROUSSEAU de La Brosse et de Jacqueline JAUNAY ; remariée à Nantes, le 19 août 1800, avec **Bonaventure FRESNAY**, commissaire des Guerres, °Rennes, c1773.
- 5. Abraham Louis Ferdinand FAVRE**, °Couvet (principauté de Neuchâtel), 20 septembre 1768, mort à Rezé, le 18 novembre 1835 ; inhumé au cimetière de Miséricorde à Nantes, épouse à Neuchâtel (Suisse), le 29 juillet 1795 **Marie Henriette Anne PETITPIERRE** °Couvet (principauté de Neuchâtel), le 27 octobre 1769, morte à Nantes, le 15 janvier 1826 et remarié à Nantes, le 22 avril 1831, avec **Jeanne Marie TOUCHEROND**, °Nantes, 24 avril 1807, fille de Jean-Baptiste TOUCHEROND et de Jeanne PERROTIN ; remariée à Nantes, après 1836, avec **Auguste GOILLANDEAU**.
- 6. Charles Gabriel FAVRE**, °Couvet (principauté de Neuchâtel) 29 octobre 1775, mort à Nantes, 6 rue Bonne Louise, le 6 septembre 1847, épouse à Nantes, le 26 septembre 1804

janvier 1734, mort à Nantes, le 2 messidor an 11 (21 novembre 1803), fils d'Abraham FAVRE et de Salomé BOREL ; veuf (épousée à Yverdon, le 29 mars 1756) d'**Isabelle Françoise PETITPIERRE**, morte à Couvet, le 11 février 1765, fille de Jacques David PETITPIERRE, bourgeois de Neuchâtel demeurant à Yverdon. Ils viennent habiter à Nantes en 1794.

De 1763 à 1771, Simon-Louis et Ferdinand Petitpierre, qui ont fait un apprentissage dans une entreprise à Couvet, travaillent comme salariés de l'entreprise Gorgerat, puis ils fondent la leur, située sur la « prairie d'Abas » dans l'île de Vertais : la société *Petitpierre Frères et Compagnie*.

Après la mort de Simon-Louis en 1780, Ferdinand Petitpierre, reste seul à la tête de l'entreprise, en accord avec sa belle-sœur Suzanne Rother. Elle atteint son apogée en 1785, produisant 26 000 pièces d'indiennes, soit le quart de la production nantaise, où fonctionnent neuf ateliers.

Ferdinand Petitpierre se retire en 1799 (il est rayé du « rôle des assujettis à la patente ») et laisse la direction à Abraham-Louis Favre (son neveu et beau-frère), qui y travaille depuis 1785. Mais il s'agit d'un bail, Ferdinand souhaitant que ses enfants puissent un jour reprendre la suite. Effectivement, en 1806, Rose-Marguerite ne renouvelle pas le bail d'Abraham et confie l'entreprise à Ferdinand Favre, pour qu'il initie ses neveux, Ferdinand II et Aristide, aux affaires. Abraham-Louis ressent mal ce changement, et se brouille avec la famille (il ne sera pas inhumé au Clos sur l'Eau, mais à Miséricorde). Il a cependant placé des fonds dans une autre entreprise. L'entreprise n'emploie que 100 ouvriers à cette date. Elle subsiste difficilement jusqu'en 1818, et suspend son activité en 1818. En revanche, Abraham-Louis connaît un plus grand succès, et son entreprise appelée « Favre-Petitpierre », localisée sur l'île de Petite Biesse, poursuit son activité jusqu'en 1848. cf. (article de Wikipedia).

Jeanne Thérèse Françoise ROLLIN de La Farge, °Brest, 1782, morte à Nantes, 41 chaussée Madeleine, le 21 août 1834.

7. **Abraham Ferdinand FAVRE**, maire de Nantes de 1832 à 1848, et de 1851 à 1866, président du conseil général de Loire Inférieure et sénateur sous le Second-Empire de 1856 à 1867. Grand-officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre royal d'Isabelle la Catholique, °Couvet (principauté de Neuchâtel) 28 janvier 1779, mort à Paris, rue de Rivoli, à l'âge de 88 ans, le 16 juillet 1867, inhumé au cimetière familial de Saint-Sébastien-sur-Loire, le 31 juillet 1867. Il resta célibataire et laissa sa fortune à sa nièce Rose Barrat.
8. **Henry Friederich FAVRE**, officier sous le 1er Empire, secrétaire général de la préfecture de Loire Inférieure, commandeur de la Légion d'honneur, °Couvet (principauté de Neuchâtel) 26 janvier 1783, mort à Nantes (4), rue des neuf ponts, célibataire, à l'âge de 86 ans, le 10 décembre 1869 (témoin : Jean Justin Eugène GUILLEMETEAU, chef de division à la préfecture, chevalier de la Légion d'honneur, 60 ans, neveu par alliance).
9. **Henri François FAVRE**, °1793, mort en 1811.

Simon Louis PETITPIERRE, manufacturier d'indiennes à Nantes, °Couvet (principauté de Neuchâtel) 9 décembre 1742, mort dans sa maison de campagne à La Cour Neuve, paroisse du Bignon (Loire-Atlantique) à l'âge d'environ 38 ans. Inhumé au cimetière réservé aux personnes de religion protestante, le 23 octobre 1780, à 11h du soir (avec la permission du juge de police). Il vient à Nantes vers 1763, travaille dans la manufacture d'indiennes de François et Moïse Gorgerat, et crée une manufacture d'indiennes dans l'Île de Vertais à Saint-Sébastien-sur-Loire avec son frère en 1772, sous le nom "Petitpierre Frères et Compagnie" ; épouse à Nantes, le 2 mai 1771, **Suzanne ROTHER**², °Bienne 1735, morte après 1795, fille de Benoît ROTHER, membre du consistoire de la ville de Bienne, (canton de Basle, Suisse), et de Suzanne SCHOLL [mariage reconnu devant le sénéchal de Nantes, le 19 juin 1788] dont deux enfants morts jeunes :

1. **Suzanne Marie-Aimée PETITPIERRE**, °Nantes (Saint-Sébastien) 26 mars 1772, b protestant Nantes 17 mai 1772, parrain Abraham Rother (négociant à Nantes °Berne 1727, mort à Nantes, à l'âge de 53 ans le 16 juin 1780) oncle maternel ; marraine Marie Gabrielle BLOUIN, femme de Pierre MINGON (cf. Pierre MINGON, °Angers 1677, mort à Nantes RPR, à l'âge de 75 ans, le 23 novembre 1752), témoins : Jean Ulric Pelloutier, André Godefroy Kusker, Samuel Rother, Pierre Henri de Bessé, Pierre Dangirard bourgeois de La Rochelle, morte à La Cour Neuve, paroisse du Bignon (Loire-Atlantique), le 5 avril 1773 ; inhumée au cimetière réservé aux personnes de religion protestante.
2. **Louis Emmanuel PETITPIERRE**, °Nantes 30 juillet 1774, b protestant Nantes 6 novembre 1774, parrain Benoit Burckard (natif de Bâle), négociant à Nantes, Emmanuel Chiffeli marchand horloger de Berne (Suisse), Mathieu de Vries, négociant à Nantes, représentant Marguerite d'AXELHAFFER, née ROTHER de Bienne en Suisse, témoins : Guillaume Chrétien André MEIER, négociant à Nantes, Eberhard KOCHLIN, négociant à Nantes, mort à Montbéliard, à l'âge de 22 ans, le 23 brumaire an 4 (4 novembre 1795), chez Charles Léopold DUVERNOY.

² son frère **Samuel ROTHER**, négociant à Nantes °Bienne (canton de Bâle – Suisse), épouse à La Rochelle (Eglise réformée), le 28 avril 1776, **Marie Jeanne RABOTEAU**, °La Rochelle b Saint-Barthélemy 15 août 1753, fille de Jean Isaac RABOTEAU, négociant à La Rochelle, et de Jeanne Judith SEIGNETTE, dont un fils **Louis Alexandre**, °La Rochelle 1784.

Ferdinand PETITPIERRE³, manufacturier d'indiennes à Nantes, lieutenant de la milice bourgeoise. °Couvét (principauté de Neuchâtel) 17 mars 1747, b 26 mars 1746, mort à Saint-Sébastien-sur-Loire par noyade.⁴ à l'âge de 57 ans, le 12 vendémiaire an 12 (16 octobre 1803), inhumé au cimetière familial de Saint-Sébastien-sur-Loire. Il vient à Nantes en 1763, travaille dans la manufacture d'indiennes de François et Moïse Gorgerat et crée une manufacture d'indiennes dans l'île de Vertais à Saint-Sébastien-sur-Loire avec son frère en 1772, sous le nom: "Petitpierre Frères et Compagnie" : épouse (Chapelle de l'ambassade de Hollande à Paris, le 30 mars 1786), **Rose Marguerite FAVRE** demeurant à Nantes, rue de Vertais 1809, °Couvét (principauté de Neuchâtel) 2 mars 1767, b 14 mars 1767, morte à Nantes, veuve, à l'âge de 81 ans, le 11 mai 1848 ; inhumée au cimetière familial de Saint-Sébastien-sur-Loire, fille d'Antoine FAVRE, demeurant à Couvet, et de Marguerite Henriette PETITPIERRE ; remariée à Nantes (2ème arr.), le 19 septembre 1809, avec **Jacques BARRE**, pasteur de l'Eglise réformée de Saint-Affrique (1768-1769), Sumène (1770-1776), Nantes⁵ (1776-1794)⁶, Substitut du Procureur de Nantes (1793-1794). Pasteur d'Anduze (1795-1796), Nîmes (1803-1809), Lourmarin (1810-1811), au Mas d'Azil (1811-1817), étudiant au séminaire clandestin de Lausanne (1766-1768), consacré pasteur en Cévennes le 20 septembre 1768), °Anduze (Gard) 8 août 1749, mort au Mas d'Azil (Ariège), en 1817,

³ Il fait venir de Couvet pour servir d'instituteur à ses trois fils, **Frederich MOLLES**, pasteur de la Classe de Neuchâtel qui était précepteur des enfants FAVRE. [°Bex (canton de Vaud) (1759), étudiant en théologie à Bâle (1786), consacré à Bâle (1786), mort à Vevey, à l'âge de 89 ans, le 29 avril 1847]. Celui-ci, sollicité dès le 8 brumaire an 3 (29 octobre 1794), finit par accepter et arriva à Nantes, le 1er vendémiaire an 4 (23 septembre 1795). Il exerça ses fonctions d'instituteur jusqu'au 19 thermidor an 6 (6 août 1798) où Ferdinand Petitpierre le fit expulser de sa maison, par autorité de justice. Molles demanda réparation devant le tribunal de Nantes [son mémoire présenté par l'avocat VILLENAVE, le 9 floréal an 7 (28 avril 1799) est conservé à la Médiathèque de Nantes en 2012]. Molles fut nommé pasteur de Niort, le 29 vendémiaire an 13, et confirmé le 5 nivôse an 13. Pendant les Cent-jours (10 avril 1815) il envoie une adresse enthousiaste à Napoléon Ier, ce qui lui vaut d'être révoqué par le gouvernement de la Restauration, le 18 novembre 1815. Il retourne alors dans le canton de Vaud : sous-diacre à Vevey 1823.

Bibliothèque des pasteurs de Neuchâtel : Frédéric Molles, de Bex, consacré à Berne, et régent à Neuchâtel. Agrégé à l'Eglise neuchâteloise le 14 février 1792, il était diacre à Môtiers (Val-de-Travers) jusqu'en 1795. Il devient pasteur (après autorisation, le 1er juillet 1795) à Nantes.

Archives du canton de Vaud : notre fichier des pasteurs contient plusieurs fiches sur lui, avec plusieurs notes biographiques (ACV, ZC4/10) : sa carrière à Lausanne, Berne, Bâle (où il est consacré en 1786), Mulhouse, Neuchâtel, Nantes, Niort et Vevey, ainsi qu'un renvoi à son autobiographie publiée par R.-A. Houriet dans la Revue historique du mandement de Bex N°2, 1968.

René-Albert Houriet, "La vie agitée du pasteur F. Molles de Bex", Revue historique du Mandement de Bex, 1968, no 2, p. 3-9 Résumé : Analyse : Extrait d'un mémoire adressé au Grand Conseil en 1823, où le pasteur raconte sa vie dans les années de la Révolution française et de la Restauration.

⁴ selon une tradition non attestée par la déclaration de décès.

⁵ il avait à Nantes un traitement de 3600 livres.

⁶ il n'aurait quitté ses fonctions de pasteur qu'en février 1794 selon une lettre d'Abraham Favre à Frederich Molles du 8 frimaire an 3 (28 11 1794) : "la cure de Nantes est vacante depuis six mois"

fils d'Etienne BARRE, demeurant à Anduze, et de Marguerite ASTRUC ; veuf (épousée à Durfort, le 28 septembre 1768) de **Suzanne OLIVIER**⁷ °Durfort 8 août 1745, citée en 1790 à Nantes, fille de Jacques dit Jacob OLIVIER, 1er Consul de Durfort en 1763, et de Louise DESMONS ; [premier mariage reconnu devant le sénéchal de Nantes le 16 juin 1788].

Il achète en 1799, le domaine du Clos sur l'eau à Saint-Sébastien-sur-Loire que ses descendants vendront en 1881 ; dont :

1. **Ferdinand Louis PETITPIERRE**, capitaine adjudant de place à Nantes (1844) commandant d'état-major, chevalier de la Légion d'honneur, médaillé de Sainte-Hélène, demeurant à Nantes rue des Arts (1843). °Nantes 19 mai 1787, b⁸ Nantes 27 mai 1787, mort à Nantes, rue des neuf ponts, le 17 août 1876, inhumé au cimetière familial de Saint-Sébastien-sur-Loire, qui suit ;
2. **Aristide Pierre Auguste PETITPIERRE**, °Nantes 1er juin 1790, b Nantes 13 juin 1790 parrain : Jonas Pierre ROSSEL, bourgeois de Neuchâtel fabricant d'indiennes à Nantes, marraine : Anne Suzanne Marianne FAVRE, tante maternelle, témoins : Louis Henri ROSSEL, Gontran François LABORDE, Pierre David BOUDRY, mort à Nantes, à l'âge de 48 ans, le 26 avril 1838, inhumé au cimetière familial de Saint-Sébastien-sur-Loire, qui suit ;
3. **Joseph Benjamin Gemmapes PETITPIERRE**, °Nantes 18 décembre 1792, b Nantes protestant 6 janvier 1793, parrain : Vincent Joseph ROUSSEAU La Brosse, négociant son oncle, marraine : Suzanne Marianne Favre, sa tante ; témoin : Suzette Rousseau née Favre, porté disparu en Russie depuis 1813 (requête de la famille en 1821).
4. **Fleurus PETITPIERRE**, maire de Saint-Sébastien-sur-Loire 1831- 1859 °Nantes 2 mars 1796, mort à Saint-Sébastien-sur-Loire, le 6 novembre 1859, sans descendance, inhumé au cimetière familial de Saint-Sébastien-sur-Loire, qui suit ;
5. **Rose PETITPIERRE**, °Nantes 25 janvier 1801, morte à Nantes, le 22 octobre 1879 inhumée au cimetière familial de Saint-Sébastien-sur-Loire épouse à Paris 8 avril 1817 **Auguste César BARRAT**, financier à Paris, demeurant à Nantes, rue Petitpierre 1843, °Paris 17 juin 1790, mort à Approuvoyer (Guyane), le 27 juin 1854, fils de François Philippe Thomas BARRAT et de Angélique Félicité LEROY, dont :

1. **Philippe Auguste BARRAT**, négociant à Nantes, demeurant rue Voltaire (1843), °Paris 3 avril 1818, mort "employé à l'ambulance installée au château de Montfort " (bataille du Mans) à Montfort le Rotrou (Sarthe), à l'âge de 52 ans, le 25 janvier 1871 (acte transcrit à la mairie de Nantes), épouse à Nantes, le 21 mai 1842, sa cousine **Caroline ROUSSEAU de La**

⁷ soeur de **Jacques OLIVIER-DESMONS** 1744-1825 pasteur de Valleraugue 1766-1768, Anduze 1768-1772 Bordeaux 1773-1797 puis de Nîmes 1802-1820.

⁸ Ce baptistère a été retranscrit à Couvet le 2 mai 1793, à la demande du père de l'enfant d'après l'extrait des registres de l'église protestante de Nantes.

Brosse, °Nantes 28 janvier 1822, morte à Nice, le 28 septembre 1904, fille de Joseph Lucien Aimé ROUSSEAU de La Brosse, officier de cavalerie, et de Sophie TYRELL ; remariée à (N., Paris), en mars 1862, avec **Paul Adolphe de MERTENS**, °Bruxelles (Belgique) 5 mai 1819, mort à Nice, le 16 mars 1887.

2. **Edouard Ferdinand BARRAT**, directeur du Mont de Piété de Nantes, °Paris 3 juillet 1823, mort à Nantes, le 24 juillet 1863, inhumé au cimetière familial de Saint-Sébastien-sur-Loire, épouse à Nantes, le 28 janvier 1846, **Pauline van TROYEN**, °Nantes 6 décembre 1828, morte à Nantes, le 20 avril 1911, fille d'Edouard Louis van TROYEN, manufacturier à Nantes, et de Jeanne PLANTADE, de Rabanon, dont :

1. **Ferdinand Edouard Auguste BARRAT**, °Nantes 25 novembre 1845, mort à Nantes, le 5 décembre 1846.

2. **Jeanne Marguerite Rose BARRAT**, °Nantes 18 mars 1847.

3. **Louis Edouard Jean Marie BARRAT**, °Nantes 17 août 1848.

4. **Claire BARRAT**, °Nantes 1850.

5. **Céline Michèle Jeanne BARRAT**, °Nantes 1859, épouse avant 1891, **Paul Raphaël ROUSSEAU**, lieutenant au 11ème Escadron du Train, °Montluçon (Allier) 6 août 1860, dont :

1. **Anne Pauline Céline ROUSSEAU**, °Nantes 28 juillet 1891, morte à Escarène (Alpes-Maritimes), sans alliance, le 10 septembre 1983.

2. **Edouard Antonin Raphaël ROUSSEAU**, sous-lieutenant d'aviation, °Nantes 26 août 1894, mort pour la France en combat aérien, le 7 février 1918, inhumé au cimetière familial de Saint-Sébastien-sur-Loire.

3. **Céline BARRAT**, demeurant à Nantes, rue Petitpierre (1843), °Paris 14 octobre 1826, morte à Nantes, le 27 février 1852, inhumée au cimetière familial de Saint-Sébastien-sur-Loire, épouse à Nantes, le 1er juin 1843, **Urbain Clément MALIN⁹ de La Horie**, propriétaire, demeurant à Paris rue Jacob, consul de France à Calcutta (Indes), °Cayenne 20 juin 1816, fils de Clément MALIN, mort à Cayenne -Macouria avant 1843, et d'Anne Adélaïde TRABAUD.

4. **Marie-Pauline BARRAT**, °Paris 14 octobre 1829, morte à Nantes, le 18 novembre 1879 inhumée au cimetière familial de Saint-Sébastien-sur-Loire,

⁹ dont quatre enfants nés à Nantes : **Isabelle Clémence Céline MALIN** °Nantes 21 février 1852, **Clémentine MALIN** °Cayenne 1846, **Marie Victorine Mélanie MALIN** °Cayenne 3 février 1848, **Marguerite MALIN** °Calcutta 1851.

épouse à Nantes, le 24 septembre 1862, **Jules Laurent GROOS**, chimiste, maire de Saint-Aignan (Loire-Atlantique) °Paris (1er) 12 juin 1809, mort à Saint-Aignan-Grandlieu (Loire-Atlantique), le 24 novembre 1869, fils de Johan Laurent GROOS et de Marie Marguerite Gabrielle BOUCHEZ ; veuf (épousée à Paris (2ème), le 16 mars 1843 d'**Elise Claire Marie TOURNUS**, °1827, morte à Pau (Pyrénées-Atlantiques), le 27 septembre 1853, fille d'Alphonse Benoît TOURNUS, directeur général de l'Enregistrement, et de Cornélie Désirée ALLET.

5. **Léonie Valérie Lucie BARRAT**, °et morte à Nantes, le 20 mars 1834.

6. **Ernest Adolphe BARRAT**, °Nantes 29 octobre 1835, vit en couple en Guyane avec **Marie Rosilia Josephine BATOLITE**, esclave affranchie, °Cayenne 16 août 1850, morte à Cayenne, le 14 juin 1901, dont :

1. **Ernestine Marie Rosilia BARRAT**, Cayenne 1869, morte à Saint-Pierre (Martinique), le 8 mai 1902, vit en couple avec **André Georges Michel HALARIC**, °Saint-Pierre (Martinique) 30 novembre 1875, mort à Fort de France (Martinique), le 8 juillet 1947, fils de François Marie Grégoire HILARIC et de Louise Jeanne Lucie FANNY, dont deux enfants ; vit en couple avec **Victor SEVERE**, dont trois enfants :

1. **Roland BARRAT**, °Guyane 4 novembre 1901, mort à Nice, le 6 février 1966, épouse N... dont :

1. **Patricia BARRAT**, demeurant 3 rue Maurice Ravel à Kourou (Guyane Française) en 2012.

Ferdinand Louis PETITPIERRE, capitaine adjudant de place à Nantes (1844), commandant d'état-major, officier de la Légion d'honneur (du 14 avril 1844), médaillé de Sainte-Hélène, °19 mai 1787, b Nantes 27 mai 1787, mort à Nantes, rue des neuf ponts, le 17 août 1876, inhumé au cimetière familial de Saint-Sébastien-sur-Loire, épouse à Chadrac (43), le 14 juillet 1841, **Marie Félicité CHOPIN**, °1800, morte à Nantes, le 7 février 1862, fille de Joseph Dominique CHOPIN et de Félicité Françoise NAYSER, dont :

Gustave Louis Fleurus PETITPIERRE, ingénieur, °Nantes 11 avril 1829, mort le 20 avril 1911, qui suit ;

Gustave Louis Fleurus PETITPIERRE, ingénieur, °Nantes 11 avril 1829, mort le 20 avril 1911, épouse avant 1853, **Florine Claudine Michèle PELLION**, °Lyon 1854, morte¹⁰ à Redon en sa demeure Quai Jean Bart, le 9 octobre 1917, inhumée au cimetière familial de Saint-Sébastien-sur-Loire, fille de Joseph PELLION et de Josette GIRAUD, dont :

1. Yvonne PETITPIERRE

2. Ferdinand Gustave Odon PETITPIERRE, avocat, puis romancier et auteur d'essais sous le pseudonyme de "Georges Price". °Nantes 29 octobre 1853, mort à son domicile à Paris, 8 rue de Douai, le 11 février 1922, qui suit ;

3. Emile Edouard PETITPIERRE, directeur à Redon de l'usine des émeris de l'Ouest, inhumé au cimetière familial de Saint-Sébastien-sur-Loire, °Santander (Espagne) 1er août 1852, qui suit ;

Ferdinand Gustave Odon PETITPIERRE, avocat, puis romancier et auteur d'essais sous le pseudonyme de "Georges Price". °Nantes 29 octobre 1853, mort à son domicile à Paris, 8 rue de Douai, le 11 février 1922, épouse **Angèle Elise Clémence PINSARD**.

Emile Edouard PETITPIERRE, directeur à Redon de l'usine des émeris de l'Ouest °Santander (Espagne) 1er août 1852, mort inhumé au cimetière familial de Saint-Sébastien-sur-Loire, épouse à Nantes, le 14 octobre 1899, **Marie Emilie Charlotte NASSIVET**, °Nantes 5 mai 1865, morte après 1930, inhumée au cimetière familial de Saint-Sébastien-sur-Loire, fille de Pierre François NASSIVET, constructeur mécanicien à Nantes, et de Marie Amélie CLENET, dont :

1. Ferdinand Pierre Marie Gustave PETITPIERRE, lieutenant-colonel, chevalier de la Légion d'honneur, °Redon 5 juillet 1891, mort à Nantes, le 25 octobre 1973, inhumé au cimetière familial de Saint-Sébastien-sur-Loire, qui suit ;

2. Georges Jean PETITPIERRE, chevalier de la Légion d'honneur (du 3 février 1934) °29 janvier 1893, mort à Lannion, le 8 août 1986, qui suit ;

Ferdinand Pierre Marie Gustave PETITPIERRE lieutenant-colonel, chevalier de la Légion d'honneur °Redon 5 juillet 1891, mort à Nantes, le 25 octobre 1973, inhumé au cimetière familial de Saint-Sébastien-sur-Loire ; épouse à Neuilly-sur-Seine, le 3 novembre 1927, **Marie KOURLOUKOFF**, °25 novembre 1904, morte le 21 janvier 1951 ; remarié à Nantes 8 juin 1951, avec **Bernadette MOIGNETEAU**.

Georges PETITPIERRE, °29 janvier 1893, mort à Lannion, le 8 août 1986, épouse à Bedford (Angleterre), le 10 novembre 1927, **Mary ANDERSON**.

¹⁰ (Témoins décès : Ferdinand PETITPIERRE, son fils, 63 ans et Charles COQUARD, menuisier, 45 ans).

Aristide Pierre Auguste PETITPIERRE, °Nantes 1er juin 1790, b Nantes 13 juin 1790, mort à Nantes, à l'âge de 48 ans, le 26 avril 1838, inhumé au cimetière familial de Saint-Sébastien-sur-Loire, amateur distingué dans les arts de la gravure et du dessin ; épouse à Nantes, le 26 juin 1822, **Estelle QUELIN**, °Nantes 1er juillet 1800, morte à Nantes, le 8 novembre 1866, fille de René QUELIN et de Monique GUILBAUD. Après la mort de son mari, elle se fit religieuse, dont :

1. **Augustine Estelle Elodie PETITPIERRE**, °Nantes 11 mai 1825, épouse, à Saint-Sébastien-sur-Loire, le 6 février 1849, son oncle **Fleurus PETITPIERRE**, °Nantes 3 mars 1796, mort à Saint-Sébastien-sur-Loire, le 6 novembre 1859, sans postérité, fils de Ferdinand PETITPIERRE, manufacturier d'indiennes à Nantes, lieutenant des milices bourgeoises, et de Rose Marguerite FAVRE.
2. **Léontine PETITPIERRE**, °Nantes 17 août 1830, morte à l'âge de 20 ans, en 1850.
3. **Angèle Estelle PETITPIERRE**, °Nantes 24 mai 1832, morte sans alliance, inhumée au cimetière familial de Saint-Sébastien-sur-Loire.

Denis VATINEL

n.b. : Je remercie les lecteurs qui me feront parvenir tout complément à apporter à cette étude aux adresses suivantes :

La Cournolière 79320 MONCOUTANT
denis.vatinel@aliceadsl.fr

Le lecteur pourra consulter :

- Céline Cousquer, Nantes, une capitale française des indiennes au XVIIIème siècle, Editions Coiffard, Nantes, 2002.
- les sites geneanet d'Elisabeth AUCOUTURIER¹¹, et d'Olivier AUTHIER.¹²

¹¹ E-Mail : elisa.aucouturier@yahoo.fr

¹² olivierauthier@aol.com

**CORRESPONDANCE D'ANTOINETTE GUILLEMAR
FEMME DE CHAMBRE DE CHARLOTTE-BRABANTINE DE NASSAU
DEUXIEME DUCHESSE DE LA TRÉMOILLE**

Les lettres datant de l'Ancien Régime et éditées sont principalement des lettres de souverains, de ministres, de grands, de prêtres, de pasteurs, d'érudits, ... mais rarement celles de personnes ordinaires sachant lire et écrire¹. L'une des caractéristiques du Fonds La Trémoille des Archives nationales de France est de faire coexister avec la correspondance de cette famille, les correspondances des agents à leur service. C'est notamment le cas, dans la première moitié du XVIIe siècle, des correspondances reçues par Jean Dumonceau, sieur de Champdor, un huguenot, fils et neveu de deux secrétaires et conseillers du duc Claude de La Trémoille (1567-1604), qui dans le milieu des années 1610 entra au service de la deuxième duchesse de La Trémoille, Charlotte-Brabantine de Nassau (1580-1631), comme secrétaire, à la mort le 19 août 1631 de celle-ci, il devint le secrétaire de la troisième duchesse de La Trémoille Marie de La Tour d'Auvergne (1601-1665). En 1644, Champdor fut nommé trésorier général du duché de Thouars, fonction qu'il exerça jusqu'à sa mort, le 3 septembre 1650. Il était également membre du consistoire de l'Eglise réformée de Thouars.

Le hasard, dans la correspondance de Champdor, a attiré mon attention sur une demi-douzaine de lettres que lui adressa, entre 1627 et 1635, Antoinette Guillemar, la femme de chambre de la deuxième duchesse de La Trémoille². L'on ne sait rien de la famille de celle-ci, ni la date de son entrée au service de Madame de La Trémoille. Nous savons seulement qu'en 1619, elle épousa Gilles Boisseau, l'argentier de la duchesse Charlotte-Brabantine de Nassau. L'on ne sait pas non plus, si Antoinette savait lire et écrire avant son entrée au service de la duchesse, ou si elle apprit à lire et écrire pour répondre aux besoins de sa fonction³. Les biens

¹ Sur les frontières culturelles séparant les Français. Cf. Pierre GOUBERT et Daniel ROCHE, *Les Français et l'Ancien Régime. 2 : Culture et Société*, Armand Colin, Paris, 2^e édition, 3^e tirage, 1995, p. 201-206.

² Une lettre d'Antoinette Guillemart était classée à tort avec les lettres de Samuel Guérineau. Ses lettres ont été classées à deux cotes différentes, en raison de variations orthographiques : Gillemart (1 AP 656) et Guillemart (1 AP 658). Charles SAMARAN, *Archives de la Maison de La Trémoille (Chartriers de Thouars et de Senant, papiers Duchatel)*, Librairie ancienne Honoré Champion, Paris, 1928, p. 95-96.

³ Dans la domesticité l'avantage du valet [ou de la servante] qui sait lire et rédiger est un fait décisif pour la promotion et l'intégration professionnelle. Daniel ROCHE, « Les pratiques de l'écrit dans les villes françaises du XVIIIe siècle » in Roger CHARTIER, *Pratiques de la lecture*, Petite Bibliothèque Payot, 2003, p. 214.

des La Trémoille se répartissaient entre plusieurs provinces : Poitou, Saintonge, Bretagne, Maine... et il revenait à leurs agents de les tenir informés des problèmes politiques et économiques rencontrés dans la gestion de ces différentes terres. L'écriture était le moyen indispensable de faire circuler l'information et de faire carrière dans une grande maison noble comme celle des La Trémoille.

L'écriture de l'histoire met en scène une population de morts⁴. Toinette sort curieusement de l'anonymat, en devenant un personnage historique par l'édition de ses lettres, et par la lettre de condoléance qu'elle adressa à M. de Champdor, à la suite de la mort d'un des fils de celui-ci. Il s'agit d'une belle lettre qui est peut-être la moins personnelle, un lettré de l'entourage de la duchesse douairière de La Trémoille lui ayant rédigé un modèle ou, plus prosaïquement, recourut elle à un des secrétaires dont l'usage se répandait en France depuis le milieu du XVIIe siècle ? Ils fournissaient en effet des modèles, permettant de satisfaire aux exigences de la vie sociale. Notons qu'en 1625, deux ans avant la rédaction de cette lettre, fut publié *Le Secrétaire de la Cour* de Jean Puget de La Serre objet de maintes éditions pendant l'Ancien Régime⁵.

Les autres lettres de Toinette ont un style beaucoup moins apprêté. Son écrit à la simplicité du langage parlé. De ce fait, à la lecture de ses lettres, l'on a l'impression qu'elle est présente devant nous. Son orthographe n'est pas si mauvaise que cela. Certes, elle ne sépare pas toujours correctement ses mots, ni ne double les lettres quant il faut, et ignore souvent les accords grammaticaux. En revanche, elle a du vocabulaire, conséquence probable du fait de son service auprès de la duchesse de La Trémoille et des personnes érudites qu'elle rencontrait dans cette compagnie. L'on reconnaît, par ailleurs, des expressions et formules employées par la duchesse Charlotte-Brabantine et ses sœurs, dans leurs lettres.

Nous ne possédons pas de lettres de Toinette à Champdor pour les années suivantes, probablement parce que tous les deux étaient ensemble à la suite de Charlotte-Brabantine de Nassau qui, depuis la conversion en 1628 de son fils Henri, ne venait plus à Thouars. Tous deux faisaient partie de sa suite lorsque la duchesse douairière de La Trémoille décéda, le 19 août 1631, au château de La Mothe à Châteaurenard⁶.

Les lettres de Toinette à Champdor reprennent entre 1633 et 1635. Sa situation sociale a changé, depuis la mort de Charlotte-Brabantine de Nassau, elle n'assume plus la fonction de confiance de femme de chambre de la duchesse. Pour marquer l'estime qu'elle lui porte, toutefois, la troisième duchesse de La Trémoille, Marie de La Tour d'Auvergne, lui avait confié la garde de sa fille aînée, Elisabeth. Celle-ci était née le 19 juillet 1628 à Vitré, le

⁴ Michel de CERTEAU, *L'écriture de l'histoire*, Coll. Folio Histoire, Editions Gallimard, Paris, 2002, p. 138.

⁵ Cf. Roger CHARTIER, « Des secrétaires pour le peuple ? Les modèles épistolaires de l'Ancien Régime entre littérature de cour et livre de colportage », in Roger CHARTIER (Direction), *La Correspondance. Les usages de la lettre au XIXe siècle*, Librairie Arthème Fayard, Paris, 1991

⁶ Louis-Charles de LA TRÉMOILLE, *Les La Trémoille pendant cinq siècles*, Nantes, 1890-1896, 5 vol, tome IV, Inventaire après décès de Charlotte de La Trémoille, duchesse douairière de La Trémoille, p. 47-48 et M. PIAT, « Inventaire des biens de Madame Charlotte de Nassau au château de La Mothe à Châteaurenard », *Bulletin de la Société d'Emulation de l'Arrondissement de Montargis*, N° 92, 3^e série, Novembre 1993, p. 3-9 (Premières pages de l'inventaire fait après le décès de Charlotte-Brabantine de Nassau, conservé aux Archives nationales, à la cote 1 AP 380).

lendemain de l'abjuration de son père entre les mains du cardinal de Richelieu, pendant le siège de La Rochelle. Alors que Marie de La Tour d'Auvergne avait dû accepter le fait que ses deux fils aînés, Henri-Charles et Louis-Maurice, soient élevés dans la religion catholique, elle avait pu faire élever sa fille sous l'égide d'une huguenote zélée comme Toinette. Celle-ci, comme les autres membres de la Maison, apporta beaucoup de soins et de tendresse à cette tâche, d'autant qu'Elisabeth était de santé fragile. Elle eut la rougeole au printemps 1633. En 1634, la petite vérole sévissait à Thouars et dans quelques paroisses environnantes. Toinette la conduisit à Thiors, au sud de la ville, chez M. d'Iray, le surintendant des La Trémoille. Mais le destin veillait, Elisabeth de La Trémoille de santé malade, mourut le 9 mars 1640 d'une fièvre lente et continue dont elle souffrait depuis neuf mois⁷.

Malgré le témoignage de la confiance dont elle bénéficiait auprès de Marie de La Tour d'Auvergne, qui lui avait confié sa fille Elisabeth, Toinette et son mari, du fait de la mort de la duchesse Charlotte-Brabantine de Nassau avaient connu une chute de statut. Elle n'était pas la femme de chambre de la troisième duchesse de La Trémoille. Perte de fonction et de prestige qui se traduisit par une perte de revenu. De ce fait, on la voit quémander auprès de M. de Champdor, les legs que lui avait fait Charlotte-Brabantine de Nassau dans son testament. Elle s'en entretint avec le duc Henri de La Trémoille (1598-1674) avant qu'il ne se rende à Paris, pour aller recevoir l'ordre du Saint-Esprit à Fontainebleau (18 mai 1633). Mais le duc était alors engagé dans de vastes opérations financières, résultant de l'acquisition du marquisat d'Espinay et de la vente de sa charge de maître de camp de la cavalerie légère. Il ne dut guère prêter attention aux demandes de Toinette.

Le 15 juin 1635, Marie de La Tour d'Auvergne, donna naissance à son dernier enfant, un fils⁸ qui reçut le titre de comte de Montfort. Il sera baptisé dans la religion catholique, le 14 janvier 1641 à Vitré. A nouveau, Marie de La Tour d'Auvergne le confia à Toinette. En dépit de cette preuve de confiance, dans sa dernière lettre à M. de Champdor, Toinon proteste sur l'insuffisance des sommes qui lui sont allouées par Jean-Godefroy Ingel, le nouvel argentier.

Ces lettres bousculent quelque peu la vision convenue des rapports sociaux. Gilles Boisseau, le mari de Toinette, paraît avoir été un personnage en retrait, laissant l'initiative à sa femme. Toinette n'est pas impressionnée par Champdor et une grande familiarité semble les unir. Dans les formules de politesse, elle s'intitule « Votre très humble et affectionnée servante », mais l'on perçoit que cette manifestation de politesse, due par un inférieur à un supérieur, est exagérée et reflète le temps, au début de la carrière de Champdor, où les servantes de la duchesse devaient le taquiner.

Les lettres de Toinette constituent un témoignage précieux sur les personnages sans qualités⁹ certes, mais qui se distinguent de la grande masse des français, par leur aptitude à lire, à écrire, et à échanger des informations avec les autres membres de la domesticité de la

⁷ Les derniers instants de la mort d'Elisabeth de La Trémoille ont fait l'objet d'une relation. Soixante-quatre personnes adressèrent à la duchesse des lettres de consolations. Archives nationales, 1 AP 433. Cette relation et ces lettres ont été publiées par J. ANDRIEUX dans le BSHPF, tome X, 1861, p. 259-269 et 356-385.

⁸ Pierre Scévole de SAINTE-MARTHE, *Histoire généalogique de la Maison de La Trémoille*, Paris, 1667, p. 269.

⁹ Cf. sur ce point Christian JOUHAUD, Dinah RIBARD et Nicolas SCHAPIRA, *Histoire, Littérature, Témoignage*, Coll. Folio Histoire, Editions Gallimard, 2009, Paris, Introduction, p. 10.

maison. Toinette est un personnage réel, ce n'est pas une création littéraire. Le fait qu'elle présente des points de concordance avec les personnages féminins des pièces de Molière, bouscule un peu la vision patriarcale qui est donnée de la société à cette époque¹⁰. Mais, son discours doit-il être pris comme une vérité entière ? Ecrire, c'est parler avec l'assurance de ne pas être interrompu, de ne pas rencontrer de résistance, note à ce propos Georges Gusdorf¹¹.

Nous arrêterons ici le portrait de Toinette, laissant au lecteur le soin de prendre la connaissance de ses lettres, et d'apprécier par lui-même, sa personnalité.

La première lettre qu'adressa Antoinette Guillemar à M. de Champdor est une lettre de condoléance à la suite de la mort d'un de ses enfants. Cette lettre démontre la familiarité existant entre les deux personnages et fait apparaître que Charlotte-Brabantine de Nassau se servait d'elle pour transmettre ses instructions.

**20 may 1627 - Vitré
à Monsieur de Champdor**

Monsieur, je partissippe tellement à vostre affliction, que personne de vos amyes n'an peut avoir plus de ressantimant que moy, mais en une perte quy vous est sy sansible, ie ne puis contrybuer à vostre consolation rien de meilleur que mes pryères à Dieu, à ce qu'il luy plaise vous l'anvoyer telle qu'elle vous est nécessaire. C'est ce que ie fays de tout mon cœur. Ie say bien que vostre bon naturel ne s'y peut celler en une sy grande perte, mais ie say aussy que la piété et crainte de Dieu¹², que i'ay tousjours recognu en vous, vous feront repsevoir de sa main, comme de celle d'un bon père, tout ce qu'il luy plaict vous envoyer, sachant qu'il chatye tout enfant qu'il ayme et fouete celluy qu'il advoue.

¹⁰ Cf. Les études de Nathalie Z. Davis sur Les Huguenotes et la Chevauchée des femmes réunies dans son ouvrage *Les cultures du peuple. Rituels, savoirs et résistances au 16^e siècle*, Collection historique, Editions Aubier Montaigne, 1979.

¹¹ Georges GUSDORF, *Les Ecritures du Moi. Lignes de vie 1*, Editions Odile Jacob, Paris, 1991, p. 416.

¹² L'on remarquera combien cette lettre est caractéristique de la piété protestante, toute entière tournée vers le Père dispensateur de la foi et du salut. Cf. Janine GARRISSON, *L'Homme protestant*, Coll. Historiques, Editions complexe, Bruxelles, 1986, p. 77.

Vous estes de ce nombre, aussy vous visite-il en sa miséricorde et selon le cours ordinaire de ce monde, où seus, quy [pour] nous y ont pris, en sortent souvant devant nous, selon la vollonté de Dieu, lequel ie supplye de tout mon cœur vous vouloir envoyer ce qu'il cognoit vous estre propre, comme le désire,

Monsieur,

*Vostre plus humble et affectionnée
servante*

Thoinette Guilmar

De Vitré, ce 20 may 1627.

Je vous remercyè très humblement du soin qu'avés de ma lestre. Je suis marye qu'an ayés tant pris de paine, affligé comme vous estes. Gabrielle¹³ vous remercyè de vostre souvenir. Elle vous baise les mains et plaint aussy fort vostre affliction.

Monsieur, Madame vient de nous commander de vous dire que vous mandiés à Thouars les papiers de privilège de Laval et que vous les mettyés entre les mains de Monsieur de Netz¹⁴. Vous savés ce que c'est.

Monsieur, la secrétaire¹⁵ de cette vous baise les mains et vous assure qu'elle plaint authant vostre affliction que personne au monde. Je suplye Dieu vous consoler. Je say ce que c'est de telles pertes, quy me rand capable dans iuger ès autres. Mesdamoiselle de Teterete et Madaillan¹⁶ vous baisent les mains.

Archives nationales, 1 AP 658 (Dossier Guérineau).

Charlotte-Brabantine de Nassau est décédée le 19 août 1631, loin de Thouars, au château de La Mothe à Châteaurenard, appartenant à son demi-frère Frédéric-Henri de Nassau, entourée de sa sœur cadette Emilia-Secunda, duchesse de Landsberg, d'Anne de Polignac, la maréchale de Châtillon, de Françoise de Coligny, veuve de René de Talensac, sieur de Loudrière et de ses serviteurs.

La mort de Charlotte-Brabantine de Nassau fit perdre à Antoinette et à son mari une partie de leur statut dominant. Ils étaient désormais des agents parmi les autres. L'on notera toutefois que Marie de La Tour d'Auvergne avait suffisamment confiance en elle pour lui confier sa fille Mlle de Talmont.

¹³ Probablement Gabrielle de Marconnay, demoiselle de compagnie de la duchesse de La Trémoille.

¹⁴ Philippe de Netz chargé d'affaires des La Trémoille à Paris.

¹⁵ L'on remarquera cette utilisation du terme de secrétaire par Toinette, ce qui fait présumer que dans ses lettres, comme dans celle-ci, elle transmettait souvent des instructions de la duchesse Charlotte-Brabantine de Nassau.

¹⁶ Milles de Terrette et de Madaillan, autres demoiselles de compagnie de la duchesse de La Trémoille.

6 février 1633 – Thouars
à Monsieur de Champdor

Monsieur,

Vous m'avez fort obligée de m'avoir envoyé la clef de vostre estude. Je vous en remercie trèsseunblement. Croyés quel est aussy seure comme sy elle estoit dedans vostre main. Faut que ie vous dis, Monsieur, que j'ay parlé à Monseigneur¹⁷, devant qu'il partit pour aller à Paris, pour nos lais que feu Madame nous avoit faict l'honneur de nous ordonne[r], parce que l'on m'avoit dict qui en [a]voit desia paié bonne cantité, dont qu'il ne m'a faict guère bonne responce &, y m'a dict qui navoit point d'argent, et qui s'ennaloit achever son accort avecque Monseigneur le conte¹⁸. Je luy parly aussy pour les petite[s] arde[s] de la chambre de feu Madame. Je vous prie, Monsieur, d'en toucher quelque[s] mot[s] à Madame comme savés, Monsieur, que vous m'aviés faict l'honneur de me dire que Madame avoit dict qu'elle m'en feroit donner quelque chose. C'est pourquoy, ie vous importune d'en parler à Son Excellence, parce que mon mary a bien à faire d'argent¹⁹ & ie vous pris très eunblement de m'assister en cette affaire là, comme vous m'avez tousiours promis. En natendent, ie, demeureray à iamais,

Monsieur,

Vostre très eunble servente.

Toinette Guillemartt

Mon mari vous remercie très sensiblement de l'honneur, que vous luy faicte de vous souvenir de luy et est vostre très eunble serviteur. Charlotte vous baise très eunblement les mains²⁰.

De Thouars, ce 6^e iour de febvrier 1633.

Archives nationales, 1 AP 658, DSCN 2178

¹⁷ Le fait que Toinette s'adresse franchement au duc de La Trémoille est un témoignage significatif également de la familiarité qui unissait celui-ci à l'ancienne femme de chambre de sa mère.

¹⁸ Frédéric de La Trémoille, comte de Laval, second fils de Claude de La Trémoille et de Charlotte-Brabantine de Nassau. Dans sa lettre du 20 janvier 1633 à son demi-frère Hannibal, Henri de La Trémoille fait état des nouvelles demandes de son frère le comte de Laval. Archives nationales, 1 AP 393/124.

¹⁹ L'on remarquera cette flèche de Toinette envers son mari.

²⁰ Cette mystérieuse Charlotte est probablement la fille de Toinette.

7 mars 1633 – Thouars
à Monsieur de Champdor

Monsieur,

Je ne manqueray à faire tout ce que vous m'avés commendé. J'iray cheus Mademoiselle d'Iray²¹ pour ce que le mulet²² a esté deschargé cheus elle, je ne menqueray à fère le savon, mais qu'elle me l'ait randu. J'aye ouye dire que Monseigneur et Monseigneur le conte sont d'accort²³. Je vous diray aussy, Monsieur, que j'ay faict un petit mot à Madame touchant toute[s] nos affaire[s]. Je vous prie sit'lle vous en parle de parle[r] pour nous, comme vous m'avés promis. Je vous diray que Mademoiselle de Talmont²⁴ se porte fort bien, Dieu mercy. Mon mary vous [baise] très eunblement les mains et est vostre très eunble serviteur. Je demeure à jamais,

Monsieur,

*Vostre très eunble et affectionée
servente*

Toinnette Guillenartt

De Thouars, ce 7^e iour de mars 1633.

Archives nationales, 1 AP 658, DSCN 2174

²¹ Jeanne David était la femme de Jean Rogier, sieur d'Iray, intendant général des terres du duc Henri de La Trémoille.

²² Profitons de cette citation, pour signaler le rôle essentiel du mulet dans les transports qu'il jouera jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale, notamment pendant la campagne d'Italie.

²³ L'accord entre Henri de La Trémoille et son frère cadet, Frédéric dont Toinette faisait état dans sa lettre précédente a été conclu heureusement.

²⁴ Elisabeth de La Trémoille, était la fille aînée d'Henri de La Trémoille et de Marie de La Tour d'Auvergne, née le 19 juillet 1628 à Vitré, le lendemain de l'abjuration de son père, entre les mains de Richelieu, lors du siège de La Rochelle. A la différence de ses frères, élevés dans la religion catholique, elle fut élevée dans la Religion réformée.

27 mars 1633 – Thouars
à Monsieur de Champdor

Monsieur,

J'ay fait porter vostre lettre. Je ne menqueray à vous envoyer ce que vous me demander par le fils de Monsieur du Plesis²⁵. Je vous diray que Mademoizelle de Talmont a esté fort malade et a heu huit jours durant fort grand mal, où le ix après cela elle a esté sincq ou sis iours sans avoir de fiebvre après elle luy a redoublé bien forte, nous croions que ce [...], mais le catrième jour la roujole luy a pareu dont elle en n'a heu grande quantité par tout le corps. Elle n'en n'a point heu par le visage, sinon qu'au gou et jusque de dans la teste. Nous avons bien heu de l'apréhention, mais à cette heure, elle se porte mieux, Dieu merci. Elle a esté huict jours en maglot. Cela l'a bien retardée de sa marche, mais à cette heure elle commence très bien. Mademoiselle d'Iray et Monsieur Provost. M. Neveu²⁶ mandront les mesme chose à Madame²⁷ qui sont touious [...] toute ma vie,

Monsieur,

*Vostre très eunble et afectionée
servente.*

Toinette Guillenartt

*Mon mary vous baise ses mains et est vostre très umble serviteur.
De Thouars, ce 27^e iour de mars 1633.*

Monsieur, m'a lettre escrite, j'ay seu qu'Estiene, le passementié, s'en alloit avecq le fils de Monsieur du Plesis. Je luy é donné la [dite lettre] entre les mains, qui m'a promis de vous la donner.

Archives nationales, 1 AP 658, DSCN 2176

²⁵ Zacharie du Bellay, sieur du Plessis, était l'ancien gouverneur d'Henri de La Trémoille.

²⁶ Daniel Prévost était le médecin des La Trémoille à Thouars, Maurice Neveu était leur apothicaire.

²⁷ La duchesse de La Trémoille et son mari étaient très attentifs à la santé de leurs enfants et leurs gens avaient instruction de les informer sur ce point.

A la fin de l'année 1634, la petite vérole sévissant à Thouars, Antoinette avait emmenée Elisabeth de La Trémoille à Thiors au sud de la ville chez M. d'Iray.

**15 décembre 1634 - Thiors
à Monsieur de Champdor**

Monsieur,

Je vous fais ce mot pour vous faire savoir des nouvelles de Mademoizelle de Talmont, qui sont a[s]sés bonne, Dieu merci. Dont elle est à Thiors. La petite vérole a repris à Thouars plus fort qu'elle n'avoit point esté. Voilà pourquoi Monsieur Prévost et Monsieur Nepveu on dit qu'il ni avoit point de seureté pour Mademoiselle. Elle a prins en six maison tout contre cheux Monsieur Fanton, dont la fille en est une. Je vous prie de le faire savoir à Madame et que ie suis en très grand peine de Mademoiselle de Talmont et qu'elle est fort bien à Thiors, pourveu que le petite vérole ni poent point, car elle est à Belville et à Sainte Vierge²⁸ et tout-au-tour de Thouars, vous estant toute ma vie.

Monsieur,

*Vostre très eunble et très
affectionnée servente
Toinette Guillenartt*

De Thiors, ce 15^e iour de décembre 1634.

Archives nationales, 1 AP 658 (DSCN 2180)

**29 décembre 1634 – Thiors
à Monsieur de Champdor**

Monsieur,

J'ai receu vostre lettre escrite du 23^e jour de décembre dont iai esté fort aise de savoir des nouvelles de Madame et de Mademoizelle²⁹. Mademoiselle de Talmont se porte a[s]sés bien, Dieu merci, sinon qu'elle est tousiours fort triste d'estre ainsy toute seule comme elle est. Nous n'avons point de vérole ici à l'entour plus près que Thouars. Sili en avoit à Thiors, nous ne sçaurions allé à Coué³⁰, car il i en a tousjours eu à Bersuire³¹ qui est tout au près. Je ferai

²⁸ Belleville et Sainte-Verge sont au nord de Thouars alors que Thiors est au sud de cette ville.

²⁹ Marie-Charlotte de La Trémoille, seconde fille de la duchesse, née le 26 janvier 1632 à Vitré.

³⁰ Couhé.

tout ce que Monsieur Prévots et Nepveu me diront. Si Dieu nous afflige de cela, ie vous dirai pour ceux qui nous ont mandé que Mademoizelle de Talmont se portoit sy bien yci qui ne la voient guère souvent, car si la voiest i trouverais qu'elle ne se porttrait pas mieux quant elle vient de Bertagne. Nous somme ici si empêché à lui faire passer le temps que nous ne sçavons que faire. Ie vous dirai aussy [que] la petite Fanton est allé à Dieu³², et plusieurs autres. M[ademoiselle] d'Irai a tousious fort soing de Mademoiselle de Talmont et de tout ce qui lui faut, et moi qui vous suis et serai toute ma vie,

Monsieur,

*Vostre très eunble et très affectionnée
servente.*

Antoinette Guillemart

De Thiors, ce 29^e iour de décembre 1634.

Mon mari est vostre très eunble serviteur et vous baise les mains. Maianne, Susanne et Charlotte sont vos très eunble servente.

Archives nationales, 1 AP 658 (DSCN 2182)

Le 15 juin 1635, Marie de La Tour d'Auvergne, donna naissance à son dernier enfant, un fils³³ qui reçut le titre de comte de Montfort. Il sera baptisé dans la Religion catholique le 14 janvier 1641 à Vitré et fut prénommé Armand-Charles. Comme sa sœur Elisabeth, il mourut jeune et décéda le 13 novembre 1643 à Paris à l'âge de 8 ans.

³¹ Bressuire.

³² Reprise probable des paroles du pasteur de Thouars.

³³ Pierre Scévole de SAINTE-MARTHE, *Histoire généalogique de la Maison de La Trémoille*, Paris, 1667, p. 269.

3 septembre 1635 – Vitré (?)
à Monsieur de Champdor
à Thouars³⁴

Monsieur,

J'ay receu la vostre, ensamble l'état que Monsigneur a fet fere, qui n'est point convenable à celui que Madame nous laisat pour Mademoiselle Talmont. J'ay prié Monsieur Lengel³⁵ en tirer un état de mame, que ie vous l'anvoie afin que vous voies s'il y a quelque chose à retrancher, ce que ne croy, d'autant que le tout nous est fort nesesere. Il ne nous est ordonné cune grosse chandelle et une petite, ce qui ne nous peut passer la nuit, car il faut l'alumer dès six heures. On ne nous a point ordonné de pain à trancher, ne d'argent pour paier la fame qui fet la cuisine de Montsigneur le conte Montfort, et plusieurs autres choses et mesure que si vous avies veu l'état vous ne l'usies laise de la sorte, car pour le pain, le boulanger dit ne le pouvoir fere à sint sous neuf deniers la dousainne comme Monsieur Tisanet la mins sur ledit état, d'autant que le fromant rouge ranchery et de fere le pain plus petit que celui que vous avés veu. Nous ne saurions nous passer à moins et cependant le dit Sieur Lengel ne veut pas passer outre le commandement de Monsigneur. C'est pourquoy, ie vous supplie, supplier heunblemant Madame quelle a corde cet état³⁶. Monsigneur le conte se porte bien et continue toujours à son anbonpoint³⁷. Tout se porte bien en la chambre et vous baise très humblement les mains et vous suis,

Monsieur,

Vostre très humble servante.

Toinette Guillemart

Les pages et le jardinier son[t] à l'ordinère de Monsigneur le comte de Monfort.

Archives nationales, 1 AP 656 (DSCN 2170-2171)

Correspondance présentée et annotée par Jean Luc TULOT

³⁴ Cette lettre est le dernier document faisant état de Toinette. Son destin est inconnu au-delà de cette date.

³⁵ Jean-Godefroy Ingel avait succédé à Gilles Brosseau dans la charge d'argentier et il est aisé de comprendre les raisons de la rancune de Toinette à son encontre. Ingel mourut au château de Vitré le 6 avril 1646.

³⁶ Marie de La Tour d'Auvergne avait la réputation d'obtenir tout ce qu'elle voulait de son mari.

³⁷ Le docteur Daniel Rebondy de Vitré confirme ce fait dans sa lettre du 9 septembre 1635 à la duchesse de La Trémoille : « Monsieur vostre filz [...] grâce à Dieu se porte très bien et profite de jour en jour à veu d'œil » Archives nationales de France, 1 AP 674.

**FAMILLE DE BESSÉ
DE VENDÉE**

Nous publions ci-après une étude sur une famille de la bourgeoisie de Fontenay-le-Comte que les alliances vers la Rochelle, Tours, Loudun, Bordeaux, Sedan, renvoient à d'autres familles principalement protestantes.

* * * * *

Louis de BESSÉ, sieur de la Morinière, épouse avant 1626, Jeanne THUBIN, fille de Pierre THUBIN, sieur de la Robertière (à Saint-Maurice des Noues), et de Marguerite MARSOLLES.

Le 17 janvier 1626, notaire de Fontenay le Comte : transaction entre Louis Debessé, sieur de la Morinière, comme ayant charge de Marguerite Marsolles, veuve de Pierre Thubin, sieur de la Robertière, sa belle-mère, demeurant à la Robertière à Saint Maurice des Noues, et Gabriel Biraud, marchand, demeurant au bourg de Saint-Maurice des Noues, qui avait prêté, il y a quatre ans environ, une jument à feu Jacques Thubin, fils de ladite Marsolles.

1. Louise de BESSÉ, dame de La Morinière, citée veuve le 8 octobre 1693, morte sans postérité avant 1723, épouse Fiacre BARAILLEAU, sieur de La Morinière, mort avant octobre 1693, fils de Fiacre BARAILLEAU, sieur de La Girardière, et de Suzanne IZAMBERT.

Gédéon de BESSÉ, sieur de La Raubretière de Saint-Maurice des Noues, demeurant à Saint-Maurice des Noues, mort avant juillet 1682, épouse avant 1656, Marie GUINEFAULT, °1635 abjure à Saint-Maurice des Noues, à l'âge de 50 ans, le 22 septembre 1685, morte après 1685, dont :

Jacques de BESSÉ, fils de feu Gédéon de BESSÉ, et de Marie GUINEFAULT, abjure à Saint-Maurice des Noues, le 20 septembre 1685 ; **Marie GUINEFAUT**, 50 ans, **Jeanne de BESSÉ**, 22 ans, **Gédéon de BESSÉ**, 18 ans ses enfants, abjurent à Saint-Maurice des Noues, le 22 septembre 1685. **Louis de BESSÉ**, 29 ans, abjure à Saint-Maurice des Noues, le 24 septembre 1685.

Louis de BESSÉ, demeurant à Saint-Maurice des Noues °1656, abjure à Saint-Maurice des Noues, le 24 septembre 1685, qui suit :

1. **Isaac de BESSÉ**, sieur de La Robertière, cité en 1687, qui suit ;
2. **Jacques de BESSÉ** °abjure à Saint-Maurice des Noues, le 20 septembre 1685, cité en 1721,
3. **Marie de BESSÉ** °1663, morte à l'âge de 19 ans, le 8 juillet 1682 (registre du Breuil-Barret),
4. **Jeanne de BESSÉ** °1663, morte abjure à Saint-Maurice des Noues, le 22 septembre 1685, épouse à Saint-Maurice des Noues, le 26 juin 1686, **Jean AYRAULT NEUF ANGE**, marchand à la Raubretière, de Saint-Maurice des Noues, °1642, 44 ans (témoins Louis, Jacques et Gédéon de BESSÉ frères de l'épouse),
5. **Gédéon de BESSÉ**, sieur de Parcelles demeurant à Saint-Maurice des Noues °1667, abjure à Saint-Maurice des Noues, le 22 septembre 1685, qui suit ;

Louis de BESSÉ, demeurant à Saint-Maurice des Noues en 1687, °1656, abjure à Saint-Maurice des Noues, le 24 septembre 1685, épouse à Auzay, le 14 janvier 1687, **Hélène DONNET** ; veuve (épousé à Auzay, le 14 mai 1685) de **Me Julien MERCIER**, °1659, mort à Auzay, à l'âge de 26 ans, le 26 septembre 1685 (témoin Jacques Mercier Pierre Guyonnet) fils d'Etienne MERCIER, syndic d'Auzay, et de Jeanne BOUHIER (témoins au mariage : Isaac et Gédéon de Bessé frères, François Guinefaut cg ; Jacques Mercier¹ beau-frère de la veuve Pierre

¹ **Jacques MERCIER**, demeurant à Auzay, épouse à Auzay, le 14 mai 1685, **Jeanne GUYONNET** de la paroisse de Chaix, fille de Pierre GUYONNET et de Françoise d'ARLAY, dont :

1. Etienne Jacques MERCIER °Auzay, b 2 septembre 1686, parrain Etienne Mercier marraine Marie Guyonnet mort à Auzay, à l'âge de 4 mois, inhumé le 4 décembre 1686, témoin Jacques Mercier, Jeanne Guyonnet, Hélène Donnet, Marguerite Mercier Pierre GUYONNET de la paroisse de Chaix épouse Françoise d'ARLAY dont :
 1. Pierre GUYONNET de la paroisse de Chaix, épouse à Auzay, le 14 mai 1685, Marguerite MERCIER fille de Etienne MERCIER et de Jeanne BOUHIER
 2. Jeanne GUYONNET, épouse à Auzay, le 14 mai 1685, Jacques MERCIER, demeurant à Auzay, fils d' Etienne MERCIER, syndic d'Auzay, mort à Auzay, à l'âge de 60 ans, le 9 juillet 1684, et de Jeanne BOUHIER.

Le Breton, Jean de La Valade sieur du Vignau, Louise de La Valade, Claude Lamois, sieur de la Grange Ester Regnier), dont :

1. **Pierre de BESSÉ**, sieur de La Raubretière, de Saint-Maurice des Noues, demeurant à Saint-Maurice des Noues en 1721.

Isaac de BESSÉ, sieur de La Robertière, demeurant à La Meilleraie en 1695, Saint-Germain de Prinçay, mort avant juillet 1721, épouse [? Catherine BERTAUEAU, fille de Jean BERTAUEAU et de Catherine GEAY ; remarié] avant 1695, avec Catherine GUICHET, dont :

1. **François de BESSÉ**, orfèvre à Fontenay le Comte 1726-1729, marchand de draps de soie à Fontenay le Comte, puis négociant à La Rochelle °La Meilleraie b 29 avril 1695 parrain André Direau² marraine Françoise Rangonneau,³ mort avant 1788, qui suit;
2. **Marguerite de BESSÉ**, morte avant 1768, épouse à Saint-Germain de Prinçay « après avoir promis de vivre et de mourir dans la religion catholique apostolique et romaine » le 29 juillet 1722, **Samuel PERRINEAU**, demeurant au Gas de Boisné, mort en la maison noble de la Jaubretière de Saint-Germain de Prinçay, RPR, le 12 février 1736.

François DEBESSÉ, marchand orfèvre à Fontenay le Comte 1726-1729, marchand de draps de soie à Fontenay le Comte puis négociant à La Rochelle °La Meilleraie b 29 avril 1695, mort avant 1788, épouse à Poitiers (Saint-Didier) le 8 juillet 1721, Marguerite DUPONT, fille d'Isaac DUPONT, un des 75 bourgeois de la maison commune de Poitiers 1721, greffier de la Cour consulaire à Poitiers, et de Suzanne DAVID, dont :

1. **Pierre François DEBESSÉ**, °Fontenay le Comte, b Notre-Dame 4 juillet 1723, parrain Pierre Coyaud procureur au siège de cette ville, marraine Jeanne Gobin témoin en 1767.
2. Jacques DEBESSÉ, maître orfèvre à Tours, puis à La Rochelle , °Fontenay le Comte b Notre-Dame 6 mai 1726, parrain Messire Jean François Elie Thibault, chevalier, seigneur de La Carte ; marraine Dlle Marie Sepoulet de Narel, témoin en 1767, mort après 1774 qui suit ;

Hélène MARCHAND, morte à Auzay, à l'âge de 60 ans, le 9 septembre 1686, témoin Hélène Donnet, sa cousine germaine

David CLOCHARD, tireur de laine, abjure à Auzay , à l'âge de 80 ans, le 17 septembre 1685.

² André DIREAU, *sieur de La Briaudière* , °1640, mort à La Meilleraie, , à l'âge de 78 ans, le 24 mai 1716, époux à La Meilleraie, le 22 juin 1678, de Françoise Rangonneau.

³ Morte à La Meilleraie , à l'âge de 84 ans, le 9 septembre 1720.

3. **Marguerite Elisabeth DEBESSÉ**, °Fontenay le Comte, b Notre-Dame 30 septembre 1729, parrain Maître Jean Henry Hersant, avocat en Parlement, marraine Dlle Elisabeth Marguerite Dupont, tante de l'enfant, épouse (cm La Rochelle 31 juillet 1767) à La Rochelle (RPR), le 2 août 1767 **Jean DUMOUSTIER de VRILLY**, avocat du Roi à la prévôté et siège royal de Loudun, Maire de Loudun en 1790, °Loudun 21 novembre 1722, mort à Loudun 17 juillet 1793, fils de Jean DUMOUSTIER, sieur de Vrilly, et de Judith Aubine BOUILLAU ; veuf (épousée (cm Loudun 26 janvier 1748) à Loudun (Saint-Pierre du Marché), le 15 janvier 1748 de **Louise Marguerite Jeanne VINSONNEAU**, °Loudun 1727, morte à Loudun, le 3 mai 1756, fille de feu Samuel VINSONNEAU, demeurant à Loudun, et de Dorothée GUICHERIT

4. **Marthe Priscille DEBESSÉ**, °Fontenay le Comte, b Notre-Dame 31 janvier 1735, parrain Paul Isaac de Bessé, marraine Marthe Priscille Ferret, morte⁴ à La Rochelle, veuve, sans postérité, le 29 octobre 1819, épouse à La Rochelle (RPR) (temple de La Rochelle le 8 août 1766), **Louis André LOYAU**, sieur de la Bouillâtrie (à Montournais), et de la Chauvinière de Monsireigne, °La Baudonnière de Monsireigne, b catholique 17 mai 1712, mort à La Chauvinière de Monsireigne RPR, sans postérité, le 1er avril 1782, fils de Jean LOYAU, sieur de La Baudonnière de Monsireigne, avocat au Parlement de Paris, et de Catherine MAJOU ; veuf de **Marguerite JULLIOT**, °La Rardière de Thouarsais, b Cézais, catholique, 4 juin 1710, morte RPR, le 28 septembre 1763, fille de Pierre JULLIOT, sieur de La Riardière (à Thouarsais), et des Chabossières (à Bourneau), proposant en 1681, et de Jeanne Louise DELADOUESPE [mariage reconnu devant le lieutenant-général civil du bailliage de Vouvant siégeant à La Châtaigneraie, le 31 mars 1789]

5. **Pierre Henri DEBESSÉ**, *10728 négociant à Fontenay le Comte, rue de la place aux Herbes (Notre-Dame) en 1788, °Fontenay le Comte, b Notre-Dame 26 octobre 1736, parrain Thomas Biaille, marraine Suzanne Rose Robert, qui suit ;

6. **Louis Hilaire DEBESSÉ**, demeurant à La Rochelle, puis marchand de draps à Fontenay le Comte, °Fontenay le Comte, b Notre-Dame 15 janvier 1741, parrain Louis Desquillhotat, marchand perruquier, marraine Rose Massé, mort avant 1794, qui suit ;

⁴ Déclaration de sa succession au Bureau de l'Enregistrement de Pouzauges 14 avril 1820 (vue 105 /214) par **René Louis Janneau** *notaire à Saint-Pierre du Chemin* porteur de procuration de **Dame Suzanne Louise Debessé épouse du Sieur Louis Théodore Moyne Duvivier** *premier juge au Tribunal de La Rochelle*, et **Demoiselle Henriette Debessé** *majeure demeurant aussi à La Rochelle*, agissant tant pour elles que pour les sieurs **Jacques Joseph et Frédéric François Debessé** leurs frères *demeurant à Bordeaux* et **Dame Claudine Elisabeth Debessé** leur soeur *veuve du sieur Jean Devy commissaire des guerres demeurant au lieu du Lac-Baise commune de La Cité*, tous neveux et nièces de la défunte il leur est échu la **métairie et dépendances de La Talordière à Saint-Mesmin et La Pommeraye** (par testament du 8 janvier 1808 à La Rochelle) (revenu 700 francs).

Jacques DEBESSÉ, maître orfèvre à Tours, puis à La Rochelle °Fontenay le Comte, b Notre-Dame 6 mai 1726, mort après 1774, épouse le 11 juillet 1757, Elisabeth Judith DUTENS, °Tours b 20 octobre 1727, morte à La Rochelle le 25 pluviôse an 2 (15 février 1794), fille de Joseph DUTENS, maître orfèvre à Tours, et d'Elisabeth Marguerite GOSSELIN, dont :

1. Elisabeth Claudine DEBESSÉ, °Tours (37) 13 août 1759, morte après 1820, épouse à Marsilly, le 26 floréal an 6 (15 mai 1798), Jean DEREY ou DEVY, commissaire des guerres, °Montauban c1760, mort avant 1820, fils de Jean Abel DEREY ou DEVY et de Jeanne MARLY
2. Jacques Joseph DEBESSÉ, demeurant à Charleston en 1807, demeurant à Bordeaux 1820, consul des Etats-Unis à La Rochelle, °1761, mort à La Rochelle, le 16 janvier 1836, qui suit ;
3. Suzanne Louise DEBESSÉ, °La Rochelle b (Saint-Sauveur) 1er avril 1762, morte après 1820, épouse à Marsilly, le 2 pluviôse an 5 (15 février 1797), Théodore Louis MOINE Duvivier, premier juge au Tribunal de La Rochelle 1820, °Saint-Domingue 30 décembre 1748, mort après 1820, fils d'André Paul Etienne MOINE, avocat à La Rochelle, et de Marie Madeleine GAUTIER
4. Henriette Marguerite DEBESSÉ, demeurant à La Rochelle en 1820, °La Rochelle, b 1764, sans alliance, en 1807-1820, morte après 1820
5. Benjamin Alexandre DEBESSÉ, °La Rochelle, mort sans postérité, avant 1820
6. Frédéric François DEBESSÉ, commissaire des guerres aux Sables d'Olonne en 1798, demeurant à Bordeaux en 1820, °La Rochelle 22 mars 1771, mort après 1820 qui suit ;
7. Benjamin Alexandre DEBESSÉ, °La Rochelle 7 février 1774, mort sans postérité ,avant 1820

Jacques Joseph DEBESSÉ, demeurant à Charleston en 1807, à Bordeaux en 1820, consul des Etats-Unis à La Rochelle °1761, mort à La Rochelle, le 16 janvier 1836 ; épouse Louise Sophie DETANGE.

Frédéric François DEBESSÉ, commissaire des guerres aux Sables d'Olonne en 1798, demeurant à Bordeaux en 1820, °La Rochelle 22 mars 1771, mort après 1820, épouse à Saint-Martin de Ré, le 13 prairial an 6 (19 juin 1798), Jeanne Marie Julie BESSAY, °Saint-Martin de Ré, 10 avril 1774, morte⁵ à Saint-Martin de Ré, le 23 prairial an 7, fille de Jean Simon BESSAY et de Louise GABORIT

1. ? Marie-Louise DEBESSÉ, morte à Bordeaux en 1831, épouse avant 1811, Jean Auguste MERILLON, maire-adjoint de Bordeaux - commissionnaire de roulage, juge au tribunal de commerce de Bordeaux (1855-1867) °Ossun (65), 28 septembre 1795, mort à Bordeaux, le 13 mai 1867

Pierre Henri DEBESSÉ, *10728 marchand de draps de soie à Fontenay le Comte 1769-1770, demeurant à Nantes en 1772, négociant à Fontenay le Comte, rue de la place aux Herbes (Notre-Dame) 1788 °Fontenay le Comte, b Notre-Dame 26 octobre 1736, épouse⁶ (cm Tardy notaire à La Rochelle, le 23 mai 1767) (église réformée de La Rochelle, le 23 mai 1767), Henriette GARREAU, °La Rochelle b Saint-Barthélemy, 14 novembre 1738, morte à Fontenay le Comte RPR, en juillet 1770 (greffe de police), fille de Moïse GARREAU, négociant à La Rochelle, et de Marie DANGIRARD, dont :

1. Marguerite Françoise Henriette DEBESSÉ, °Fontenay le Comte 10 avril 1769, b Notre-Dame 10 avril 1769, parrain Pierre Cartaud et Françoise Doué qui ont déclaré ne savoir signer, épouse à La Rochelle, le 21 mars 1791 (temple de La Rochelle, le 21 mars 1791), Paul Aldebert VALETTE, °Tours 1760, fils de Guillaume François VALETTE, banquier à Tours, puis Paris, et d'Anne Louise MORISSET

⁵ Déclaration de succession au Bureau de l'Enregistrement de Chantonay 21 floréal an 8 (vue 13/83) par Jacques Paul Moussou *notaire public à Mouchamps* porteur de procuration de Perrineau *propriétaire à Mouchamps*, ce dernier faisant pour Frédéric François de Bessé *propriétaire à Saint-Martin de Ré* époux de la défunte : une borderie à La Roche-Batiau de Saint-Prouant, 3 journaux de vigne à Saint-Germain (revenu 120 francs).

⁶ Mariage : en présence de Pierre-François, Louis-Hilaire et Jacques de Bessé, frères de l'époux, d'Elisabeth Dutens, femme de Jacques de Bessé, Pierre Jérémie Garreau et Elisabeth Ponvert, frère et belle soeur de l'épouse, Elie-Moïse et Paul Garreau, frères de l'épouse, Anne Garreau, veuve d'Henri Goudal, soeur de l'épouse, Louis Gustave Benoist et Anne Marie Garreau, beau-frère et soeur de l'épouse, Clément Martial de Tandebartz et Marie Sara Garreau, beau-frère et soeur de l'épouse, Catherine Suzanne Garreau, soeur de l'épouse, Pierre Dangirard et Renée Elisabeth Rondeau sa femme, cousin et cousine germaine de l'époux, Jean Perry, Jean David Pinasseau, Jean Bedène, anciens du Consistoire, Anne Ponvert, amie de l'épouse.

Louis Hilaire DEBESSÉ demeurant à La Rochelle, puis marchand de draps à Fontenay le Comte, °Fontenay le Comte, b Notre-Dame 15 janvier 1741, mort avant 1794, épouse⁷ (église réformée de La Rochelle, le 24 mai 1767). Catherine Suzanne GARREAU, °La Rochelle, b Saint-Barthélemy 20 décembre 1741, morte avant 1776, fille de Moïse GARREAU, négociant à La Rochelle, et de Marie DANGIRARD ; remarié avant 1776, avec Jeanne Rosalie DUMOUSTIER, °Loudun 1752, morte à Fontenay le Comte, le 30 thermidor an 2 (17 août 1794) fille de [? Jean DUMOUSTIER et de Jeanne Marguerite Louise VINSONNEAU] dont :

1. Gabriel Moïse DEBESSÉ, °La Rochelle 25 avril 1768, mort avant 1804, qui suit ;
2. Marguerite Rosalie DEBESSÉ, °Fontenay le Comte, b 9 octobre 1772, épouse à La Rochelle 16 août 1813, Louis Pierre Elie GUYONNEAU, commis de négociant à La Rochelle en 1813, °Marennes 23 janvier 1781, fils de Louis Daniel GUYONNEAU et de Marie Catherine PIET
3. Madeleine Agathe DEBESSÉ, demeurant à Chatellerault en 1804, °Fontenay le Comte
4. Jean-Louis Frédéric de BESSÉ, demeurant à Chatellerault en 1804, °Fontenay le Comte
5. Placide Nanci DEBESSÉ, °Fontenay le Comte 19 février 1776, b 20 2 1776, épouse à La Rochelle, le 5^{ème} jour compl. an 5 (21 septembre 1797), Simon Jacques DURAND employé dans les bureaux de la Marine de Rochefort (1794-1795), négociant à La Flotte en Ré, puis à La Rochelle et Bordeaux °La Flotte en Ré 17 août 1773, b 29 8 1773, mort à Bordeaux, le 25 mars 1837, fils de Simon DURAND, négociant à La Flotte en Ré, et de Louise MESNIER
6. Félicité Sophie Victoire DEBESSÉ, °Fontenay le Comte, b 29 mars 1785, épouse à La Rochelle, le 27 décembre 1804 Simon BRUYÈRE, négociant à Sedan, °Sedan 1er septembre 1769, fils de Paul BRUYÈRE, marchand à Sedan, et de Marie Charlotte Gabrielle DECOURDEMANCHE
7. Pierre Louis Ferdinand DEBESSÉ, lieutenant de vaisseau à La Rochelle, °Fontenay le Comte, b 15 avril 1787, mort à La Rochelle, le 4 décembre 1858, qui suit;
8. Madeleine Julie de BESSÉ, morte⁸ à Chatellerault, le 18 frimaire an 12.

⁷ Mariage : en présence de Pierre-François, Louis-Hilaire et Jacques de Bessé, frères de l'époux, d'Elisabeth Dutens, femme de Jacques de Bessé, Pierre Jérémie Garreau et Elisabeth Ponvert, frère et belle soeur de l'épouse, Elie-Moïse et Paul Garreau, frères de l'épouse, Anne Garreau, veuve d'Henri Goudal, soeur de l'épouse, Louis Gustave Benoist et Anne Marie Garreau, beau-frère et soeur de l'épouse, Clément Martial de Tandebartz et Marie Sara Garreau, beau-frère et soeur de l'épouse, Catherine Suzanne Garreau, soeur de l'épouse, Pierre Dangirard et Renée Elisabeth Rondeau sa femme, cousin et cousine germaine de l'époux, Jean Perry, Jean David Pinasseau, Jean Bedène, anciens du Consistoire, Anne Ponvert, amie de l'épouse.

⁸ Déclaration de succession au Bureau de l'Enregistrement de La Chataigneraie 7 prairial an 12 (vue 125/152) par N.. Moyneteau fondé de pouvoir de Marguerite Rosalie de BESSÉ demeurant à La Rochelle, faisant tant pour elle que pour Madeleine Agathe de Bessé demeurant à Chatellerault, Jean-

Gabriel Moïse DEBESSÉ, demeurant à La Rochelle, puis à La Jarrie, °La Rochelle 25 avril 1768, mort avant 1804, épouse avant 1791, Perrine Adélaïde CROIZET, dont :

1. Adèle DEBESSÉ, °La Rochelle 1791, épouse à La Jarrie, le 28 février 1837, Antoine MONNERIE, °Dinsac (87), le 22 mars 1801, fils de Louis MONNERIE et d'Anne GAREAU
9. Pierre Louis Ferdinand DEBESSÉ lieutenant de vaisseau à La Rochelle lieutenant de vaisseau à La Rochelle, °Fontenay le Comte, b 15 avril 1787, mort à La Rochelle, le 4 décembre 1858, épouse à La Tremblade, le 14 octobre 1818, Justine TOLLUIRE, °La Tremblade 30 thermidor an 3, morte à La Rochelle, 19 rue Dauphine, le 4 octobre 1857, fille de Pierre Jacques TOLLUIRE, demeurant à La Tremblade, et de Jeanne Mélanie GODET.

Gédéon de BESSÉ, sieur de Parcelles, demeurant à Saint-Maurice des Noues, épouse à Saint-Maurice des Noues, le 18 novembre 1721, Jacquette AUGUIN, fille de feu Hilaire AUGUIN et de Michelle ? MEULET, dont :

1. Louis de BESSÉ, qui suit ;
2. Jean de BESSÉ, cité en 1750
3. Jeanne de BESSÉ, épouse à Saint-Maurice des Noues, le 12 janvier 1750, Pierre PAPIN demeurant à Antigny, fils de feu Pierre PAPIN et de Jeanne SOULLARD (témoins Hilaire Guillemet charpentier beau-frère de l'époux, Louis NAULLEAU,⁹ tisserand, oncle à la mode de Bretagne de l'époux, Pierre BREMAUD son cousin, Louis DEBESSÉ, frère de l'épouse, Jacques CHAINEAU, François BALQUET ses cousins germain)
4. Louise de BESSÉ, citée en 1750

Louis Frédéric de Bessé demeurant à Chatellerault, Placide Nanci de Bessé épouse de Simon Durand demeurant à La Flotte en Ré, Félicité Victoire de Bessé, Pierre Louis Ferdinand de Bessé demeurant à La Rochelle et les enfants de feu Gabriel Moïse de Bessé demeurant à La Jarrie près La Rochelle, tous frères et soeurs de la commettante : 1/7 du champ du Poutreau à Saint-Maurice des Noues 50 francs de revenu (capital 1000 francs) . le champ des Glatinières à Saint-Maurice des Noues affermé 27 francs (capital 540 francs) : 1/7 = 220 francs.

⁹ fils de Louis NAULEAU et de Jeanne ROBIN épouse à Antigny 6 juin 1741 Marguerite SOULLARD fille de feu Louis et de feue Louise ROUSSEAU.

Louis de BESSÉ, épouse à Antigny, le 16 juin 1750, Jeanne AUBRY, fille de Daniel AUBRY et de feu Catherine PAILLAT (témoin François ALBERT¹⁰ beau-frère de l'épouse, Marie AUBRY sa sœur)

Jean DEBESSÉ, cordonnier à Poitiers, °Poitiers 1737, mort à Poitiers, à l'âge de 68 ans, le 23 prairial an 13 (12 juin 1805), épouse avant 1771, Catherine Radegonde MARTIN, morte à Poitiers, le 11 avril 1787, remarié avec Marie Madeleine CORNUAU, °1751, morte à Poitiers rue des Vieux (Saint-Porchaire), veuve, à l'âge de 65 ans, le 22 juin 1815, dont :

1. Jean Jacques DEBESSÉ, marchand fripier à La Rochelle en 1810, regrattier à Poitiers en 1817, °Poitiers 1771, qui suit ;
2. Jeanne Radegonde DEBESSÉ, °Poitiers b Sainte-Radegonde 20 septembre 1771 morte épouse à Poitiers 7 octobre 1797 Jean GIRARD, °Poitiers b Saint-Porchaire 4 septembre 1763 mort fils de Charles Augustin GIRARD et de Louise CROCHARD

Jean Jacques DEBESSÉ, marchand fripier à La Rochelle en 1810, marchand regrattier à Poitiers en 1817, épouse à Poitiers Angélique CORNUAU, °Poitiers 1771, morte à Poitiers grande rue (Saint-Pierre) à l'âge de 45 ans, le 20 septembre 1816 ; remarié à Poitiers, le 2 avril 1817, avec Jeanne MENARD, °Saint-Maixent 1783, fille de Jean MENARD, cordonnier à Saint-Maixent, et de Marie-Anne CHAUVET, dont :

1. Antoinette DEBESSÉ, (enfant naturel), °Poitiers 4 mai 1807
2. Fleurance DEBESSÉ, (enfant naturel), °Poitiers 15 septembre 1808
3. André DEBESSÉ, journalier en 1835, (enfant naturel), °La Rochelle 22 décembre 1810, qui suit ;

André DEBESSÉ, (enfant naturel) journalier en 1835, °La Rochelle 22 décembre 1810, épouse à Saint-Martin de Ré, le 17 juin 1835, Marthe Françoise ROUZEAU, °La Flotte en Ré 9 août 1795, fille de Pierre ROUZEAU et de Catherine Marthe GRIMAUD.

Denis VATINEL

¹⁰ marié à Antigny le 28 juin 1741 avec Catherine AUBRY.

PRECISIONS SUR LA MORT DU CHEVALIER DUROY EN 1759

Nous avons trouvé aux Archives départementales de la Gironde, - Justice Vertheuil - série B 6392 (suite C 13), l'acte suivant :

"Aujourd'hui vingt deux d'octobre 1759 a comparu au greffe de la présente juridiction Sr Pierre Bernard procureur d'office du Château et Baronnie de Vertheuil lequel a dit que le jour d'hier environ les neuf heures du matin Mr le chevalier Duroy capitaine au Régiment du Langonais grenadiers royaux serait décédé dans la maison du dit Sr Bernard après une maladie de plusieurs jours, et comme le dit Duroy était sois disant de la religion prétendue réformée, les officiers en garnison dans le présent bourg firent hier au soir tard emporter son corps par leurs soldats, et le requérant vient d'être instruit qu'il a été transporté au Bourdieu maison, appartenant au Sr Luetkens négociant des Chartrons et qu'il a été ensevely dans le chay de la dite maison sus dite paroisse de Vertheuil c'est pourquoi le requérant demande que la présente déclaration soit enregistrée sur le registre du greffe de la présente Juridiction pour y avoir recours et valoir que de raison. Bernard Pr d'office Drevillet greffier.

Vu la présente déclaration du Sr Bernard procureur d'office de laquelle lui avons octroyé acte laquelle demeurera annexée au présent registre pour y avoir recours. Fait à Vertheuil le 22 octobre 1759".

Si un lecteur désire des renseignements sur le "sr Luetkens" ou "la maison du Bourdieu", nous nous tenons à son entière disposition.

Line et Pierre CANALE

LE GENERAL CHARLES DE FREGEVILLE

(1762 - 1841)

La famille de Frégeville de Gau porte le nom d'une paroisse située à l'est de Castres. Au XVIII^e siècle, les Frégeville résident soit à Réalmont, soit au château de Grandval. De confession réformée, ils abjurent à la révocation de l'édit de Nantes, deviennent donc des nouveaux convertis, catholiques d'apparence, mais calvinistes de coeur¹.

Charles Louis Joseph de Frégeville né le 1^{er} novembre 1762 au château de Granval, est baptisé le 3, en l'église Saint-Etienne de Tarabusset. Il est le fils de Jean de Frégeville, ancien capitaine de cavalerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et de Suzanne Périé, mariés le 6 août 1753, en la paroisse Saint-Benoît de Paris. Son parrain est Charles de Lavit, son oncle maternel (issu d'une famille huguenote du Bas-Languedoc).

Suzanne Périé est la fille de Pierre Périé, riche négociant de Montpellier, et de Madeleine Suzanne de Lavit.²

Jean de Frégeville avait épousé en premières noces, une demoiselle Thomas de Labarthe. Il négligea d'appeler un prêtre alors qu'elle était mourante, et les évêques de Montpellier et d'Albi refusèrent de laisser procéder, dans leur diocèse, au deuxième mariage. C'est ainsi qu'il eut lieu à Paris.

La vocation militaire

Du premier mariage de Jean de Frégeville était issu un fils, Jean-Henri. Entré à seize ans dans les mousquetaires, il fit une brillante carrière qui se termina au poste d'inspecteur général de la Cavalerie en 1800. Il mourut en 1805, laissant son héritage à Charles³.

En 1774, Henri de Frégeville, capitaine au Royal-Condé, y prit avec lui Pierre de Frégeville, né du second mariage de son père, âgé de quinze ans.

¹ Archives privées de la famille de Pommery, Louis-J. THOMAS, Revue du Tarn, *La famille de Frégeville avant la Révolution* (15 décembre 1935). *La jeunesse du général de Frégeville* (15 décembre 1936).

² La fortune des Périé est évaluée à 8.500.000 livres. Ils sont propriétaires d'un terrain Porte de Lattes, c'est-à-dire aujourd'hui, Place de la Comédie, jusqu'à la gare. Les Lavit de la branche aînée sont installés à Bédarieux au diocèse de Béziers, ainsi qu'une branche cadette huguenote dont est issue Madeleine Suzanne. Ils se targuent d'un ancêtre capitoul toulousain. Ils ont essaimé en France et à l'étranger, notamment dans les diocèses de Castres et de Vabre. Cf. ESCURET *Autour de la place de la Comédie*, Montpellier, 1950 ; *Lettres de Von Vizine à sa soeur à Moscou*, Paris 1888. AD Hérault C 6347 ; archives privées ROUANNET de VIGNE-LAVIT.

³ Divers dictionnaires biographiques dont la biographie des journaux de la Révolution.

Cependant, dès le mois de prairial, il est entré en conflit avec la municipalité modérée, l'accusant de favoriser les menées royalistes.

Durant cette époque anarchique, notamment dans l'Hérault, Charles de Frégeville intervient fréquemment pour maintenir l'ordre.

Il agit contre les diverses factions, non seulement par la force armée, mais aussi par ses écrits et ses discours.

Son activité politique sera récompensée par son élection au Conseil des Cinq Cents, le 20 germinal an VII.¹⁵

C'est peu avant, qu'il s'est marié pour la deuxième fois : il a épousé à Béziers, le 10 brumaire an VII, Claire Sicard, fille d'Etienne Sicard, propriétaire foncier.

Plusieurs enfants naîtront de ce mariage : Caroline, le 27 nivôse an VIII, à Paris, qui épousera Antoine Bricogne, futur trésorier payeur général de l'Hérault ; Louis-Hortensius, le 27 floréal an XI, à Montpellier, qui épousera Ernestine Bourcier, fille d'un général ; Henriette, épouse du baron de Roll d'Emmenholz, qui n'aura pas de postérité, pas plus que Charles, dont ce sont les enfants qui n'auront pas de descendance.

Le 18 brumaire

Le retour d'Egypte de Napoléon déclencha le processus qui devait aboutir à la fin du Directoire. Elle fut orchestrée par de bons esprits qui voulaient faire cesser l'anarchie régnante.

Dans cette optique, Lucien Bonaparte, élu président du Conseil des Cinq Cents, avait choisi comme "inspecteurs de salle", c'est-à-dire questeurs aux larges pouvoirs, des amis dont il était sûr. Parmi eux : Charles de Frégeville. Celui-ci fut un des zéloteurs de Napoléon, dès la mise en oeuvre du plan. Cependant, au sein des Cinq-Cents, subsistait une forte représentation jacobine : il fallait la neutraliser. Ce rôle incombait particulièrement aux présidents des deux chambres et aux inspecteurs qui se réunirent les 16 et 17 brumaire. Charles de Frégeville était présent, comme il le sera pour la tumultueuse séance du 18.

Tout se déroula comme prévu : transfert du corps législatif à Saint-Cloud par décision des Anciens, nomination de Bonaparte comme commandant des troupes de Paris, rassemblement et mise en marche de ces troupes, au matin du 18 brumaire.

Mais comme on sait, l'affaire faillit trébucher : discours embarrassé de Bonaparte, diatribes des jacobins, apparition intempestive de soldats aux Cinq-Cents, demandes enflammées de mise hors-la-loi du général.

Lucien tenta en vain de prendre la parole pour défendre son frère. Ne pouvant y parvenir, il fit appel à Charles de Frégeville pour prévenir Napoléon, lui dire qu'il avait été contraint d'abandonner le fauteuil présidentiel, et qu'il requérait la force armée.

¹⁵ Comme souvent à cette époque, il y eut deux assemblées électorales concurrentes ; le corps législatif choisit les élus de l'Assemblée "mère", écartant eux de l'assemblée "scissionnaire".

Effectivement, Lucien, entouré et menacé, déposa sur la tribune sa toge, son écharpe et sa toque, en proclamant qu'il n'y avait plus de liberté, et qu'il en marquait ainsi le deuil.

C'est alors que réapparut Charles de Frégeville, suivi d'un détachement qui assura la sortie de Lucien.

On connaît la suite : Lucien monte à cheval et harangue les troupes, puis sur l'ordre de Napoléon, les soldats expulsent les députés.

Tout de suite, et dans la précipitation, une commission de neuf députés prend la décision, immédiatement homologuée par les Anciens, de nommer trois consuls et d'"ajourner" les assemblées. Charles de Frégeville fait alors remarquer à Napoléon que le Conseil des Cinq Cents ne pouvait être "ajourné" sans y avoir consenti.

Cette observation ayant été reconnue pertinente, 150 députés purent être récupérés. Ils votèrent l'ajournement comme un seul homme ! Ainsi, grâce à Charles de Frégeville, avait-on sauvé au moins sauvé la face.

Après quoi, pour rédiger une constitution, une commission de vingt-cinq membres fut créée. Charles de Frégeville fut l'un d'eux. Bien que membre du corps législatif, il fut en outre, semble-t-il chargé de constituer de nouveaux régiments..

Le 7 germinal an VIII, il obtint le grade de général de division, dont il rêvait depuis longtemps. Il fut alors obligé d'opter entre le mandat de député, et la carrière militaire. Il choisit celle-ci, et reprit du service à l'armée d'Italie, le 12 brumaire an IX, après la bataille de Marengo.

Des rives du Mincio jusqu'aux bords du Lez

Marengo, ce fut le 14 juin 1800 (prairial an VIII). Les pourparlers de paix traînant en longueur, Napoléon ordonna la reprise des combats dans les derniers jours de novembre.

Charles de Frégeville se distingua au passage du Mincio, rivière qui arrose Mantoue, en décembre 1800.

Le 9 février 1801, fut signée la paix de Lunéville, ce qui permit à Charles de Frégeville de prendre le commandement de la 9e division et ainsi revenir à Montpellier pour y retrouver une fois de plus sa famille, ses amis, son domaine de Grammont, et ses travaux agricoles.

Selon diverses sources, son commandement "dans les contrées méridionales" donna satisfaction à ses concitoyens qu'il débarrassa des brigands qui arrêtaient les diligences et dépouillaient les voyageurs.¹⁶ Le 11 décembre 1803, il est nommé chevalier de la Légion d'honneur¹⁷, puis promu commandeur, le 14 juin 1804 !

¹⁶ Charles de Frégeville

¹⁷ Cf son dossier AN LH/1032/51.

Mais le 19 septembre 1805, il fut à nouveau affecté à l'armée d'Italie¹⁸.

Nouvelle campagne d'Italie et nouveaux faits d'armes de Charles de Frégeville

L'Empereur vient de confier à Masséna, la mission d'attaquer l'armée autrichienne de l'archiduc Charles.

Les Français prennent donc l'offensive en direction de l'Adige, et livrent le 30 octobre 1805, la bataille victorieuse de Caldiero qui vaut à Charles de Frégeville une citation, pour avoir défendu "le grand parc de l'armée et les approches de Vérone contre 8.000 Autrichiens" qui durent "mettre bas les armes".

Puis, placé sous les ordres de Gouvion-Saint-Cyr, Charles de Frégeville va encore se signaler en enlevant, au début de l'année 1806, une citadelle réputée imprenable : Civitello del Tronto.

Ne disposant, ni de génie, ni d'artillerie, sauf quelques pièces qu'il fallut placer sur des affûts de fortune, Charles de Frégeville fit escalader le mur d'enceinte, mit hors de combat des troupes de brigands qui occupaient la ville, commandées par un chef célèbre nommé Sciabolone, puis s'empara du fort, après avoir fait sauter un pan de ses murs.

Gouvion-Saint-Cyr lui avait ordonné de passer tous les brigands "au fil de l'épée pour terrifier la garnison du fort". On ne sait si Charles de Frégeville obéit à cette injonction sanguinaire !

C'est après ce fait d'armes, que Joseph, roi de Naples, lui confia le commandement de toute la cavalerie, puis de tout le territoire allant des Etats romains à la Calabre.

Survint alors la sanglante bataille d'Eylau. Napoléon appela Charles de Frégeville à la Grande armée, où de nombreux officiers avaient été mis hors de combat. Mais il ne put arriver qu'après la bataille de Friedland.

Ce fut alors le Traité de Tilsit, et pour Charles de Frégeville, la plus mauvaise surprise de sa vie : il fut mis en non activité, le 10 septembre 1807.

Disgrâce et retour en Languedoc

Pourquoi à un tel moment la mise à l'écart d'un valeureux général ?

C'est parce que ce général est l'ami de Lucien Bonaparte avec lequel l'Empereur est fâché. Les deux hommes, amis dès avant le 18 brumaire, n'ont pas cessé de s'estimer, et de se voir. Les Frégeville fréquentaient le domaine de Lucien Bonaparte au Petit-Chamant près de Senlis.

¹⁸ Guerres de la Révolution et de l'Empire, Abel P. PONS. Parcs Gouvion-Saint-Cyr : Mémoires militaires, Paris, 1831. TRANIE et CARMIGNANI, Deuxième campagne d'Italie, Pygmalion, 1991.